



OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE



- CERFRANCE Alliance Centre
- CERFRANCE BFC
- CERFRANCE Nord Est Île de France
- CERFRANCE Saône-et-Loire
- CERFRANCE Somme
- CERFRANCE Sud Champagne
- CERFRANCE Yonne



AS Entreprises Mame



BROCHURE 2014 RÉSULTATS 2012 - PRÉVISIONS 2013-2014

Etude imprimée sur papier recyclé avec le soutien de :



CRÉDITS ET REMERCIEMENTS :

PRODUCTION LAITIÈRE

Thierry Lekens

☎ 03.24.52.61.90 - ✉ tlekens@neidf.cerfrance.fr



Nord Est Ile de France

Voir loin, les pieds sur terre

VIANDE BOVINE SPECIALISEE

Séverine Jacquin

☎ 03.25.87.08.40 - ✉ sjacquin@sudchampagne.cerfrance.fr



Sud Champagne

Voir loin, les pieds sur terre

POLYCULTURE BOVINS VIANDE

François Massuard

☎ 03.80.63.14.00 - ✉ fmassuard@bfc.cerfrance.fr



BFC

Voir loin, les pieds sur terre

CULTURES DE VENTE

Pierre Perreau

☎ 03.86.49.48.60 - ✉ pperreau@89.cerfrance.fr



Yonne

Voir loin, les pieds sur terre

NOTE DE CONJONCTURE

Olivier Josselin

☎ 03.26.64.07.68 - ✉ ojosselin@fdsea51.fr



MARNE

MISE EN PAGE, GRAPHISME

Lara Fournier-Pinçon

☎ 06.60.91.43.46 - ✉ lfournier@sudchampagne.cerfrance.fr



Sud Champagne

Voir loin, les pieds sur terre

CERFRANCE SAONE ET LOIRE

☎ 03.85.29.55.93 - ✉ hbrivet@71.cerfrance.fr



Saône et Loire

Voir loin, les pieds sur terre

CERFRANCE ALLIANCE-CENTRE

☎ 03.86.71.92.50 - ✉ nroche@alliancecentre.cerfrance.fr



Alliance - Centre

Voir loin, les pieds sur terre

CERFRANCE SOMME

☎ 03.22.84.74.00 - ✉ cboddaert@cerfrance-somme.fr



Somme

Voir loin, les pieds sur terre

SOMMAIRE

CREDITS ET REMERCIEMENTS :	2
SOMMAIRE	3
EDITORIAL :	4
LA PRODUCTION LAITIÈRE :	5
Les moyens de production	5
Données technico-économiques.....	6
Synthèse économique et financière.....	9
Le compte de résultat	9
La trésorerie	12
Le bilan	13
Perspectives	14
LA VIANDE BOVINE	15
Les systèmes bovins viande spécialisés	15
Les moyens de production	15
Données technico-économiques.....	16
Synthèse économique et financière.....	18
La trésorerie	21
Le bilan	22
Perspectives	22
LA VIANDE BOVINE	23
Les systèmes polyculture bovins viande	23
Les moyens de production	24
Données technico-économiques.....	24
Synthèse économique et financière.....	25
La trésorerie	27
Le bilan	29
Perspectives	30
LES CULTURES DE VENTE	31
Données technico-économiques.....	31
Synthèse économique et financière.....	36
Le bilan	40
Perspectives	41
Evolution financière comparée des exploitations bio et conventionnelles	42
CONJONCTURE FILIERE BIO 2014	45
LISTE DES ABRÉVIATIONS	48

Il y a 5 ans déjà, j'ai fait le choix de convertir mon élevage laitier à l'agriculture biologique. C'est avec ce recul que je regarde aujourd'hui le chemin parcouru. Je repense à chacune des étapes, les premières réflexions au moins 2 ans auparavant avec mon conseiller de gestion, puis les prises de renseignements auprès des structures de développement du bio, les visites chez des collègues qui ont déjà franchi le pas...

Puis vient le temps de la prise de décision. Il faut à ce moment peser les éléments qui paraissent favorables et les confronter aux appréhensions et aux facteurs limitant de votre exploitation. C'est décidé, je me lance...

L'étape suivante est la période de conversion, le grand saut : On tâtonne au début, on expérimente des changements dans nos méthodes de travail, on PRATIQUE l'agriculture biologique. Et on observe comment réagissent nos animaux, le sol. Certains aspects nous rassurent, nous confortent dans nos choix, d'autres nous font douter, la météo nous joue des tours et on s'aperçoit que son impact est encore plus pesant qu'auparavant.

Pendant ce parcours, il ne faut pas rester seul, il faut savoir s'entourer, se former. J'ai constaté, dans mon cas, que la technique a pris une place plus importante ; je réduits les antiparasitaires mais j'analyse des GMQ, je mesure la hauteur d'herbe, j'optimise au mieux mes dates de fauches...

Puis enfin, la conversion se termine, il était temps car la trésorerie s'est tendue mais le système est maintenant calé. On attend la « valorisation bio » avec impatience. C'est là qu'on consulte la brochure bio du CERFRANCE et on essaye de se comparer aux exemples étudiés. C'est bien d'avoir aussi des repères économiques même si nous savons également que la moyenne, ce n'est jamais vraiment son exploitation.

Et les années se suivent, parfois bonnes, parfois décevantes mais maintenant, j'assume le virage pris quelques années auparavant.

Notre regard sur le métier a également changé, l'agriculteur redevient acteur et prend conscience du rôle nourricier de son métier en répondant à une attente croissante des consommateurs.

Le cheminement est maintenant terminé, la conversion des animaux, du sol, des méthodes et de l'éleveur. Je comprends pourquoi mes collègues Bio paraissent si accomplis...

Laurent Cousin
Président d'Agrobio 08
Administrateur CERFRANCE Nord Est Ile de France

PREAMBULE

Nos analyses sont faites par rapport à des groupes conventionnels les plus proches possible avec les limites que cela suppose en termes de comparaison : en effet, il y a une dispersion des exploitations dans notre échantillon bio sur sept ou huit départements alors que l'échantillon de référence conventionnel est souvent sur un seul département.

Mais sur la durée, nous recherchons plutôt l'analyse des évolutions pluriannuelles des deux systèmes que la comparaison pure des résultats annuels.

LA PRODUCTION LAITIÈRE :

Pour cette campagne 2012-2013, l'échantillon du groupe laitier est constitué de 55 exploitations agricoles réparties sur 10 départements et dont la conversion est achevée.

◆	5 en Haute-Marne	◆	20 en Haute-Saône
◆	7 dans l'Yonne	◆	2 dans le Nord
◆	11 dans les Ardennes	◆	1 dans la Marne
◆	2 dans l'Aisne	◆	2 dans la Somme
◆	3 dans la Nièvre	◆	2 en Côte d'Or

Ces 55 exploitations comprennent 35 sociétés et 20 exploitations individuelles.

L'échantillon comporte **3 310 vaches laitières**.

Nous avons établi une comparaison avec le groupe laitier techniquement le plus proche issu des analyses de groupe du CERFRANCE Nord Est Ile de France pour la même campagne. Ce groupe comprend 69 exploitations dont le quota laitier est inférieur à 450 000 litres.

LES MOYENS DE PRODUCTION

CRITÈRES	R 2009	R 2010	R 2011	R 2012	R 2012 conventionnel
Main d'œuvre					
Nombre d'UTH totales	2,54	2,02	2,43	2,23	1,85
Dont UTH salariées	0,60	0,42	0,65	0,59	0,24
Utilisation du sol					
SAU					
Dont cultures de vente	122,52	117,00	122,00	129,52	141,08
SFP	23,76	20,40	19,60	26,25	29,34
Dont maïs ensilage	98,76	96,60	102,40	103,27	111,74
Dont STH et prairies temporaires	0,12	2,00	1,80	2,81	17,67
	98,64	94,60	100,60	100,46	94,67
Nombre de VL	56	53	60	60	45
Valeur nette du DPU en €	197	270	284	275	291

Nous pouvons constater les éléments suivants :

- Davantage de main d'œuvre : 1 UTH met 58 ha en valeur en bio contre 76 ha en conventionnel.
- 12 exploitations cultivent du maïs ensilage.
- Un nombre de vaches laitières plus important.
- Une sous réalisation du quota de 20 % soit 72 000 litres. A noter que le groupe conventionnel est en sous réalisation de 8 %.
- Un DPU moyen toujours inférieur de 16 €.

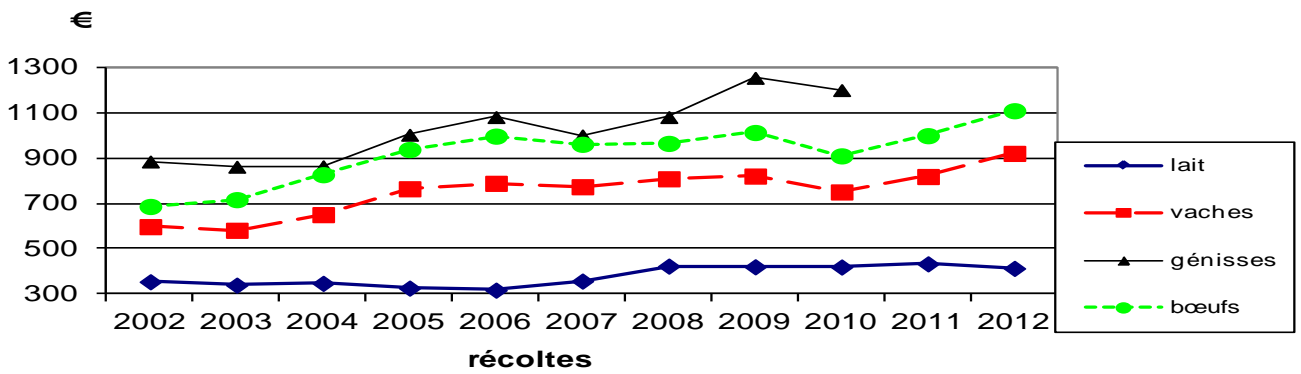
DONNÉES TECHNICO-ÉCONOMIQUES

BAISSE DU PRIX DU LAIT ET HAUSSE DU PRIX DE LA VIANDE

CRITÈRES	R 2009	R 2010	R 2011	R 2012	R 2012 conventionnel
Lait/VL (avec lait aux veaux)	4 729 L	5 165 L	5 238 L	4 888 L	6 866 L
Effectif VL	56	53	60	60	45
Quota laitier	246 732 L	286 482 L	341 782 L	350 899 L	314 520 L
Lait livré en laiterie	229 250 L	257 387 L	296 649 L	278 964 L	289 694 L
UGB/ha	1,03	1,05	1,08	1,00	1,30
Prix de vente					
Lait « laiterie » en €1000 l	421 €	420 €	434 €	414 €	319 €
Vaches	307 VL à 821 € 294kg x 2,79€	279 VL à 751 € 273kg x 2,75€	497 VL à 819 € 286kg x 2,86€	706 VL à 921 € 290kg x 3,17€	930 € 311 kg x 2,99 €
Génisses pleines	15 génisses à 1 254 €	5 génisses à 1 200 €		36 génisses à 1 303 €	
Bœufs	85 bœufs à 1 013 € 334 kg x 3,03 €	142 bœufs à 910 € 328 kg x 2,78 €	115 bœufs à 999 € 335 kg X 2,98 €	139 bœufs à 1 109 € 333 kg X 3,33 €	1 133 € 347kg x 3,26 €

Comme dans beaucoup d'exploitations laitières, le niveau d'étable a baissé cette année-là et la sous réalisation est assez prononcée.

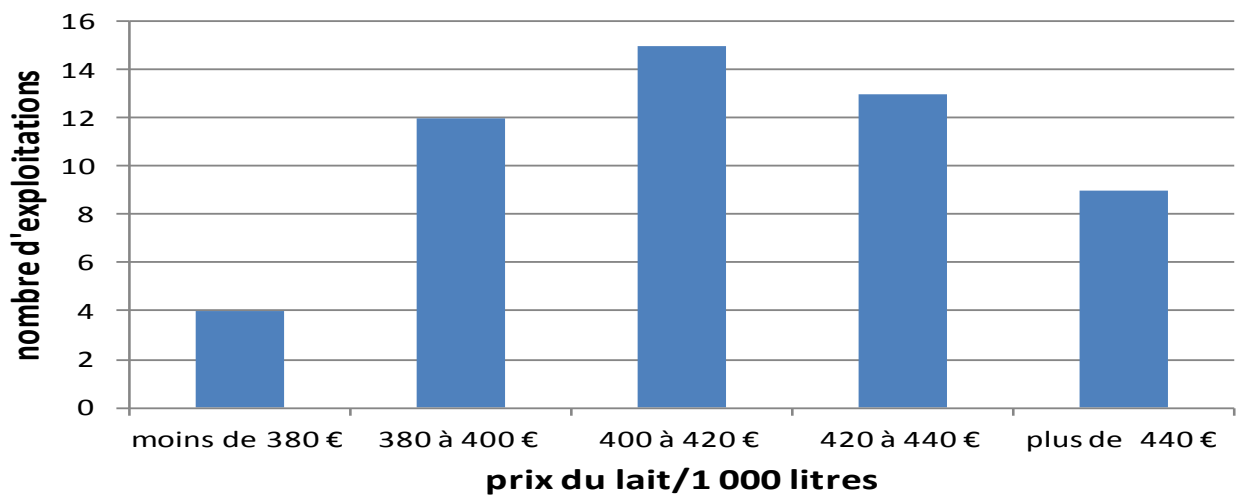
Evolution des prix de vente "bio"



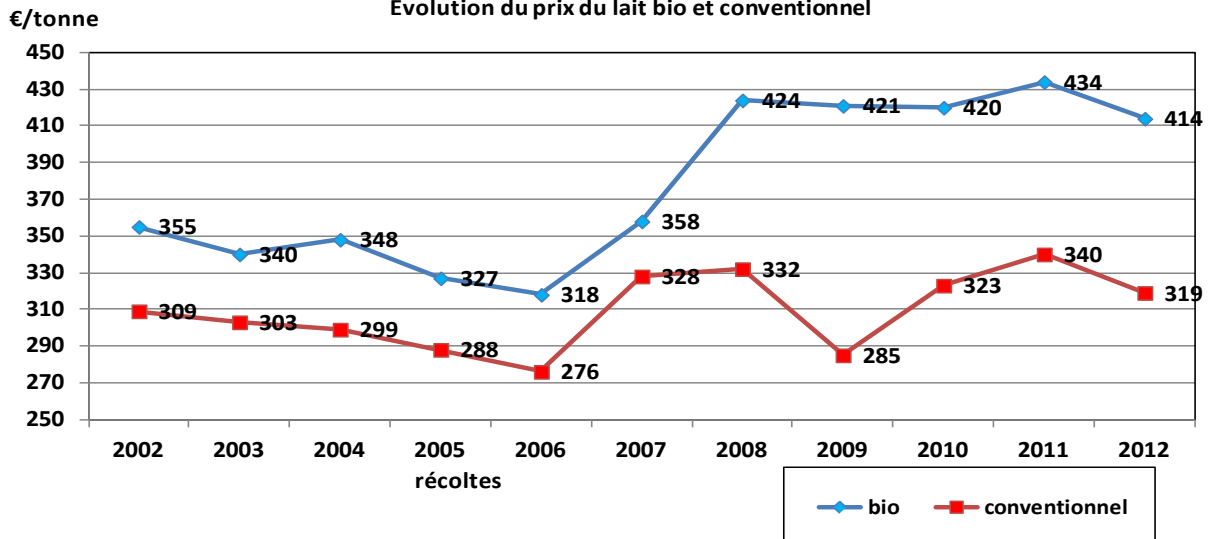
Le prix du kg de viande bovine laitière s'accroît de 11 % en vaches de réforme et en bœufs laitiers.

Les poids de carcasse des vaches sont en augmentation depuis 3 ans. Les poids des bœufs sont stables autour de 330 à 335 kg.

Le prix du lait régresse de 20 centimes, et la dispersion est assez importante : de moins de 380 €/tonne à plus de 440 €/tonne :



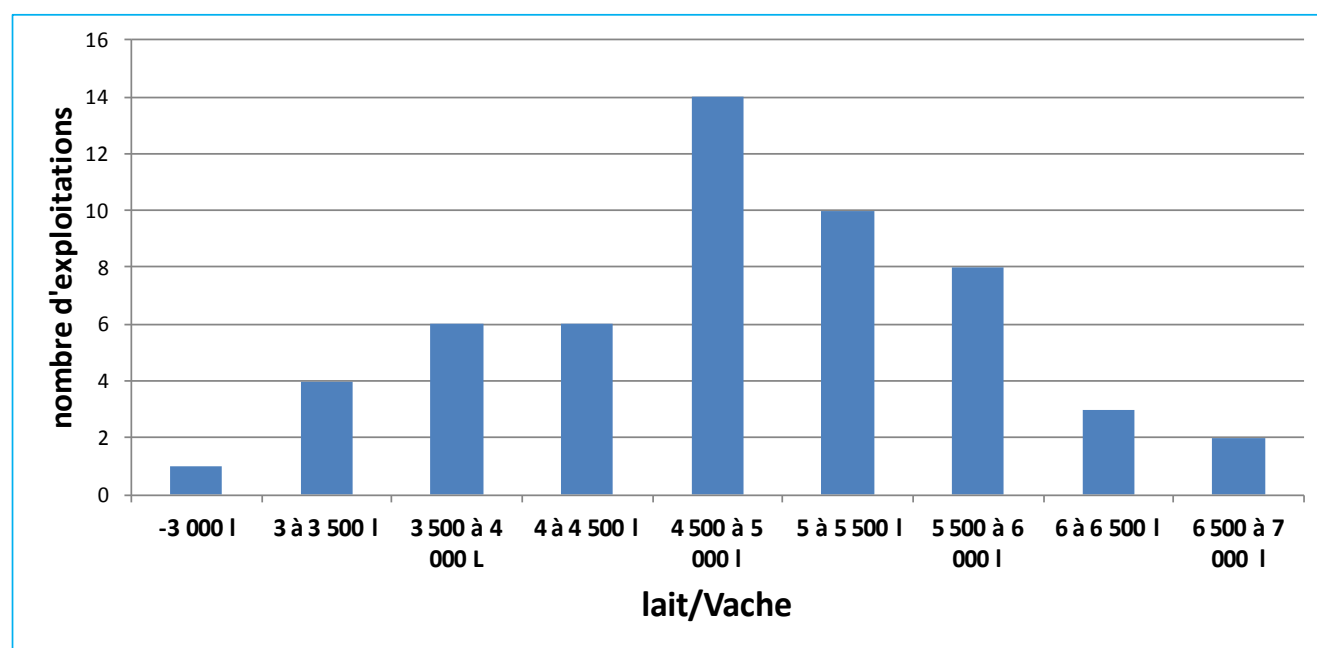
Evolution du prix du lait bio et conventionnel



Sur 11 exercices, le prix du lait bio est toujours supérieur au conventionnel, avec deux constats :

- Une forte progression entre 2006 et 2008.
- Moins d'à-coups dans les variations annuelles que le conventionnel (en particulier en 2009).

La baisse constatée est la même qu'en conventionnel et depuis 3 ans la plus-value bio est de l'ordre de 95 à 100 €/tonne.



Le niveau de production de l'échantillon à 4 888 litres a baissé de 350 litres par vache.

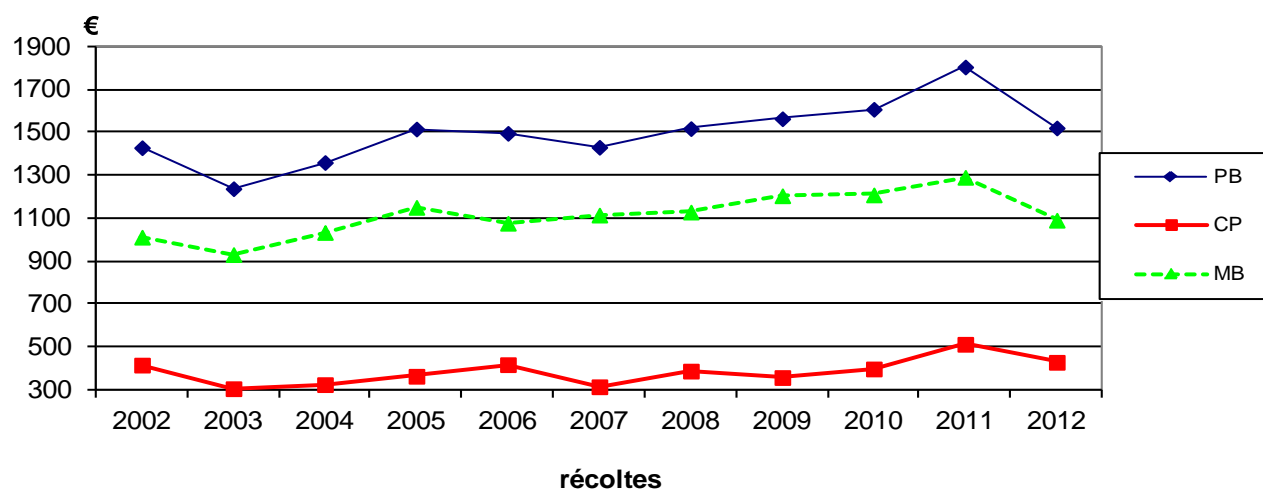
Dans cette moyenne, 26 % des élevages se situent entre 4 500 et 5 000 litres par vache et 60 % entre 4 500 et 6 000 litres. Deux étables sont au-dessus de 6 500 litres par vache.

Globalement, la sous réalisation moyenne est de 20 % du quota détenu.

BAISSE DES RÉSULTATS LAITIERS

RÉSULTATS LAIT EN €	R 2009	R 2010	R 2011	R 2012	R 2012 conventionnel
Produit brut/ha SFP lait	1 565	1 609	1 806	1 522	2 217
Charges prop/ha SFP lait	359	399	514	430	1 019
Marge brute/ha SFP lait	1 206	1 210	1 292	1 092	1 199
Produit brut/VL	2 432	2 452	2 675	2 435	2 639
Charges proportionnelles/VL	558	608	761	688	1 184
Dont aliments (VL + génisses)	370	401	441	485	672
Dont frais vétérinaires	62	49	52	50	104
Marge brute/VL	1 874	1 844	1 914	1 747	1 456
Aliments VL en €/1000 litres	55	48	53	62	61
Marge brute €/1 000 L vendus	458	380	383	376	217

Evolution des résultats/ha des ateliers "lait bio"



- 2012-2013 est marqué par une baisse des résultats laitiers due à une forte baisse du produit brut (- 240 € par vache liés à moins de lait produit et prix du lait plus bas)
- Sur trois ans, le coût alimentaire croît de 29 %.
- Frais vétérinaires stables et divisés par 2 en comparaison du conventionnel.

SYNTHÈSE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

LE COMPTE DE RÉSULTAT

CRITÈRES EN €/HA	R 2012 BIO	R 2012 conventionnel	Écarts
Produit brut	1 828	1 798	+ 30
Dont lait, viande et végétaux	1 457	1 444	+ 13
Dont aides PAC couplées	7	8	-1
Dont DPU	275	291	- 16
Dont aides conversion bio	89	-	+ 89
Charges proportionnelles	483	672	- 189
Marge brute + DPU	1 345	1 126	+ 219
Charges de structure	1 132	966	+ 146
Dont main d'œuvre	209	123	+ 86
Dont mécanisation	479	417	+ 62
Dont charges financières	49	50	-1
EBE	619	494	+ 125
EBE sans aides BIO	530	494	+ 36
Résultat courant	213	160	+ 53

Comme nous l'avions anticipé l'année précédente, les résultats ont baissé sur cet exercice : EBE en baisse de 42 € par hectare soit 5 500 € par exploitation.

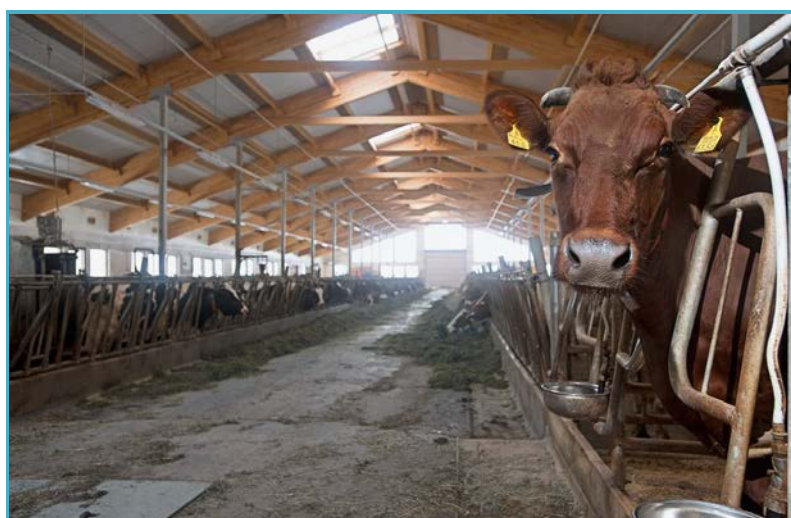
Mais la baisse est moins rude que celle des systèmes laitiers conventionnels où l'EBE descend sous les 500 €/ha.

DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION STABLES SUR 4 ANS

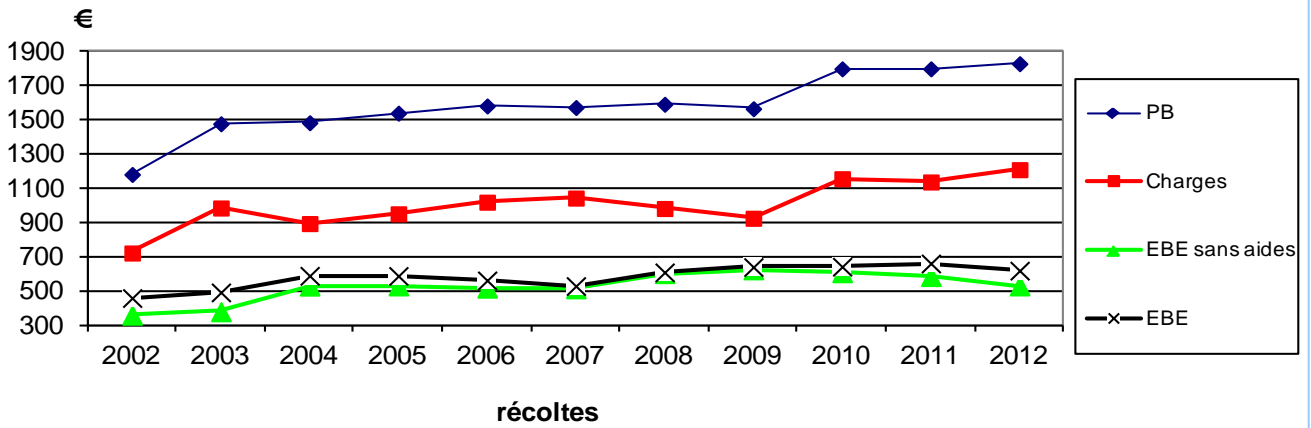
CRITÈRES EN €/HA	R 2009	R 2010	R 2011	R 2012
Produit brut	1 565	1 798	1 798	1 828
Dont lait, viande et végétaux	1 284	1 508	1 451	1 457
Dont aides PAC	47	12	10	7
Dont DPU	218	243	261	275
Dont aides conversion bio	16	35	76	89
Charges proportionnelles	436	427	488	483
Marge brute + DPU	1 129	1 371	1 310	1 345
Charges de structure	974	1 097	1 035	1 132
Dont main d'œuvre	196	205	200	209
Dont mécanisation	403	426	398	479
Dont charges financières	43	53	51	49
EBE	640	642	661	619
EBE sans aides BIO	624	607	585	530
Résultat courant	155	274	275	213

Nous pouvons constater une stabilité des résultats sur les quatre dernières années, malgré une baisse en 2012/2013. Au final, l'EBE moyen oscille chaque année entre 620 et 660 €. À noter l'impact positif des aides bio depuis 2011.

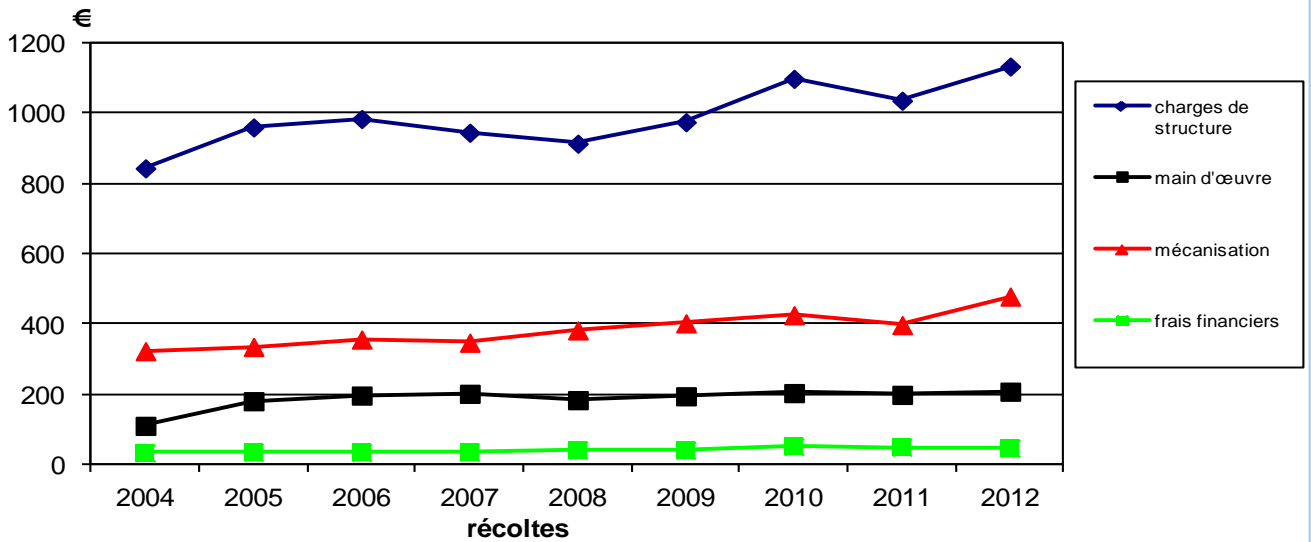
Il faut observer une progression importante des charges de mécanisation (environ + 6 % par an depuis 2009)



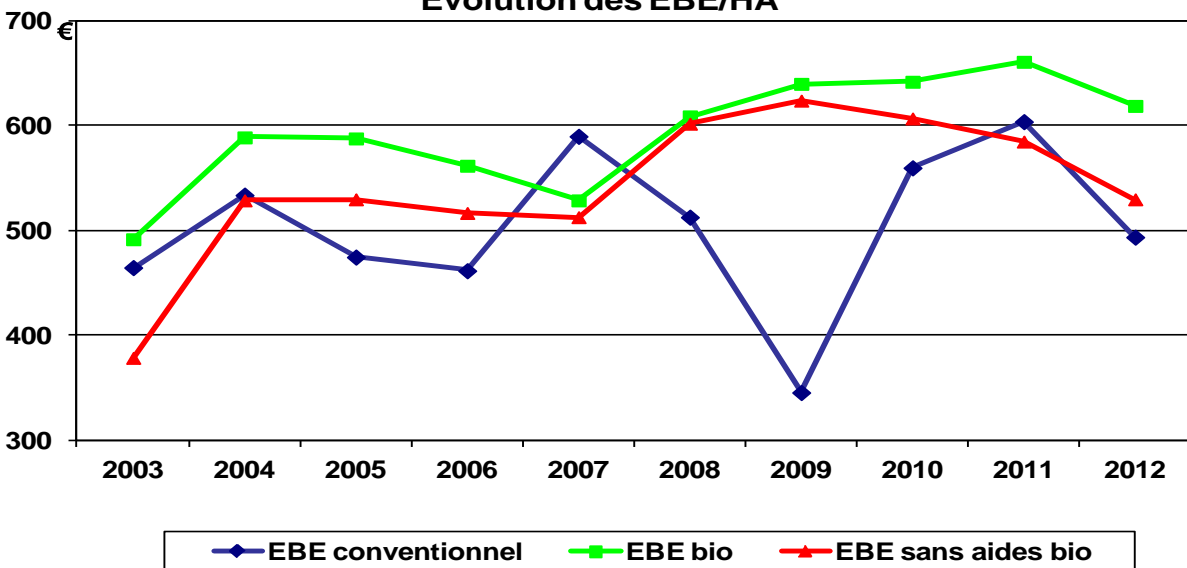
Evolution des résultats économiques "bio"



Evolution des charges de structure "bio"



Evolution des EBE/HA



LA TRÉSORERIE

UN ÉQUILIBRE FINANCIER À NOUVEAU CONFIRME CETTE ANNÉE

	R 2012 BIO	R 2012 conventionnel	Écarts
EBE/ha en €	619	494	+ 125
EBE sans aides bio/ha en €	530	494	+ 36
- Annuités/ha en €	266	295	- 29
= Solde disponible/ha en €	358	199	+ 159
solde disponible sans aides bio/ha	264	199	+ 65
EBE par UTAF en €	50 700	43 300	+ 7 400
Disponible par UTAF	27 900	17 400	+ 10 500
Résultat courant/UTAF en €	16 800	18 700	- 1 900
EBE/ produit brut en %	33,9	27,5	+ 6,4
Annuités/EBE en %	43,0	59,7	- 16,7
Taux d'endettement en %	41,3	50,1	- 8,8

Avec 43 % de l'EBE, la part du résultat consacrée au remboursement des prêts reste modérée. L'endettement reste inférieur à 50 % et après remboursement des emprunts, le disponible par UTH est de 28 000 €.

Sur quatre années, le disponible moyen après remboursement des prêts est de 385 €/ha.

Ce qui, en termes de disponibilité, correspond à 50 000 € annuels pour assurer les besoins privés et l'autofinancement d'investissements, soit 30 000 € par UTH familiale ou 2 500 € par mois.

	R 2009	R 2010	R 2011	R 2012
EBE/ha en €	640	642	661	619
EBE sans aides bio/ha en €	624	607	585	530
- Annuités/ha en €	230	255	276	266
= Solde disponible/ha en €	410	387	385	358
solde disponible sans aides bio/ha	394	352	309	264
EBE par UTAF en €	40 400	46 900	45 300	50 700
Résultat courant/UTAF en €	9 800	20 000	18 800	16 800
EBE/ produit brut en %	40,9	35,7	36,6	33,9
Annuités/EBE en %	35,9	39,7	41,8	43,0
Taux d'endettement en %	40,4	45,8	42,9	41,3

LE BILAN

MOINS D'ENDETTEMENT.

	R 2012 BIO	R 2012 <i>conventionnel</i>	Écart
Actif en €	499 100	513 200	-14 100
Capitaux propres	293 000	256 100	+ 36 900
Emprunts long et moyen terme	137 200	180 600	- 43 400
Dettes à court terme	68 900	76 500	- 7 600
Taux d'endettement %	41,3	50,1	- 8,8
Dont court terme %	13,8	14,9	- 1,1

Le bilan des laitiers bio présente une solidité financière et un endettement modéré de 41 %.



PERSPECTIVES

Les chiffres prévisionnels qui figurent dans le tableau suivant sont basés sur les hypothèses et évolutions de prix suivantes :

- Ce sont des exploitations totalement converties à l'AB avec des aides au maintien à l'AB et des valorisations des produits en bio.
- Concernant les prix retenus :
 - En lait : + 5.7 % pour 2013 (440 €/tonne) et + 2.2 % pour 2014 (450 €/tonne).
 - En viande laitière : - 5 % en 2013 et stable en 2014.
 - En céréales : prix stables et rendements en baisse de 10 % en 2013.

Pour les charges :

+ 10 % en semences 2013.

Aliments stables

+ 5 % sur les charges de main d'œuvre en 2013 et en 2014.

+ 10 % en mécanisation en 2013 et +5 % en 2014.

+ 2 % chaque année pour les frais financiers

Et + 1.2 % par an sur l'ensemble des autres postes.

CRITÈRES EN €/HA	R 2012	R 2013 prévision	R 2014 prévision
Produit brut	1 828	1 892	1 875
Dont lait	894	1 002	1 004
Dont viande bovine	350	330	330
Dont cultures	213	190	190
Dont aides couplées PAC	7	10	10
Dont DPU	275	270	256
Dont aides bio (maintien)	89	90	85
Charges proportionnelles	483	490	495
Marge brute + DPU	1 345	1 402	1 380
Charges de structure	1 132	1 173	1 204
Dont main d'œuvre	209	220	230
Dont mécanisation	479	505	520
Dont charges financières	49	50	51
EBE	619	657	609
EBE sans aides BIO	530	567	524
Résultat courant	213	229	176

Il apparaît dans cette prévision, une augmentation de l'EBE 2013 de 38 €/ha soit un retour à l'EBE constaté en 2011.

L'année suivante, en l'état actuel, nous tablons sur une baisse de ce résultat prévisionnel, en raison de la baisse des DPU 2014 (budget européen) et de la hausse des dépenses courantes.

LA VIANDE BOVINE

LES SYSTÈMES BOVINS VIANDE SPÉCIALISÉS

Cet échantillon bio issu des départements des Ardennes, de la Côte d'Or, de la Haute Marne, de la Haute-Saône, de la Nièvre et de l'Yonne comporte :

- des exploitations dont la conversion est achevée (donc homogènes à ce titre)
- 32 exploitations (une augmentation de 8 exploitations...)

Ces exploitations sont spécialisées en viande bovine, avec pour certaines d'entre elles la présence d'un atelier de diversification (équins, caprins, ovins, porcs, maraîchage). Le produit de la surface fourragère représente au minimum 60 % du produit global. La surface fourragère, exclusivement herbagère occupe en moyenne 88 % de la surface totale. Les troupeaux sont majoritairement de race Charolaise.

Les données sont issues de comptabilités closes du 30/09/2012 au 31/05/2013.

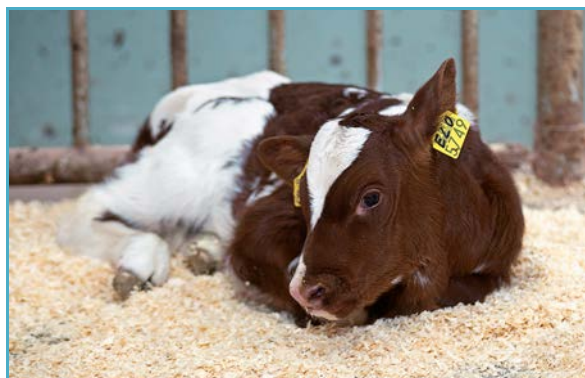
La comparaison proposée avec des élevages spécialisés conventionnels s'appuie sur l'échantillon présentant le plus de similitudes : bovins viande spécialisés situés en Bourgogne.

LES MOYENS DE PRODUCTION

STRUCTURE D'EXPLOITATION :

	Moyenne BIO	Moyenne conventionnel	Écarts
Main d'œuvre totale (UTH)	1,45	1,58	-0,13
Dont main-d'œuvre salariée	0,24	0,2	+ 0,04
SAU	149	154	-5
STH et prairies temporaires	129	130	-1
Nb moyen de vaches	68	59	+ 9
Valeur du DPU en €/ha	201	193	+ 8

La taille des exploitations est toujours moins élevée (- 5 ha), le nombre de vaches reste supérieur au conventionnel. Neuf exploitations sont en société, quatre structures font de la vente directe.



DONNÉES TECHNICO-ÉCONOMIQUES

COMPARAISON AVEC L'ÉCHANTILLON DE RÉFÉRENCE.

Sur cet échantillon 2012 le chargement a repris 0.02 point par rapport à 2011 mais il n'atteint pas encore les valeurs de 2010.

Le produit augmente de 226 €/vache par rapport à 2011.

Les charges augmentent à cause de la hausse des aliments.

Globalement les charges se retrouvent au niveau de 2008. Le produit, en progression depuis deux ans, reste pour sa part encore inférieur au niveau de 2008.

Valeurs monétaires en euros	Moyenne BIO 2011	Moyenne BIO 2012
Chargement UGB / ha SF	0,87	0,89
Produit bovins viande / vache	1 009	1 235
Aides bovins viande/vache	208	303
Produit / ha SF	593	651
Aides animales / ha SF	113	162
Charges / ha SF	174	191
Aliments SF / ha SF	94	129
Frais vétérinaires SF / ha SF	30	37
Marge brute / ha SF	419	460



COMPARAISON DES POIDS ET DES PRIX DE VENTE AVEC CEUX DES ÉLEVAGES CONVENTIONNELS EN ZONE CHAROLAISE ¹

ANIMAUX PLUS LÉGERS EN BIO

Poids des animaux En kilos	Moyenne BIO	Moyenne conventionnel	Écarts
Vaches de réforme : poids carcasse	414	427	- 13
Bœufs : poids carcasse	Nc	482	
Génisses : poids carcasse	373	398	- 25
Broutards : poids vif	142 (1 seule donnée)	299	
Taurillons	376	443	- 47

ANIMAUX FINIS :

Les prix des animaux : les prix des animaux augmentent par rapport à 2011, l'écart tend à se réduire sauf sur les génisses et broutards.

Les animaux bio sont toujours plus légers, mais on notera que l'écart continue de diminuer (attention, les données bio sont issues d'un échantillon restreint).

Prix des animaux En euros par animal	Moyenne BIO	Moyenne Conventionnel	Écarts
Vaches de réforme	1 299	1 340	- 41
Bœufs	1 925	1 891	34
Génisses	1 300	1 302	- 2
Broutards	804	845	- 41
Taurillons	1 194	1 243	- 49

CES RÉSULTATS CONFIRMENT L'ANALYSE DES EXPERTS :

Quel que soit l'éleveur bio ou conventionnel, la valorisation du produit se fait sur sa qualité et son circuit de distribution. Les agriculteurs bios ou conventionnels cherchent de plus en plus à structurer leurs filières. La mobilisation reste de rigueur !

¹ Poids et prix de vente des animaux charolais en 2012 – Réseau d'élevage pour le conseil et la prospective

SYNTHÈSE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

CRITÈRES EN €/HA	R 2012 BIO	R 2012 conventionnel	Écarts
Produit brut	1 055	1 244	-189
Dont aides PAC couplées	180	<i>nc</i>	-
Dont DPU	200	193	+ 7
Dont aides bio	110		+ 110
Charges proportionnelles	255	395	- 140
Marge brute + DPU	800	849	-49
Charges de structure	661	671	-10
Dont main d'œuvre	81	69	+12
Dont mécanisation	232	288	- 56
Dont charges financières	32	32	=
EBE	382	392	- 10
EBE sans aides BIO	272	392	- 120
Résultat courant	139	178	- 39

Comme les années précédentes, le produit brut bio 2012 est largement inférieur à celui des élevages conventionnels. Nous avons constaté que l'écart se réduisait entre 2009 et 2010 (-295 € en 2009 et -123 € en 2010), qu'il se creusait en 2011 (-207€), il se stabilise à 189€/ha.

Globalement chez les bio comme chez les conventionnels les charges proportionnelles continuent d'augmenter suite à la hausse du cours des protéines et à une qualité des surfaces fourragères faible en 2012.

L'EBE et le résultat courant restent inférieurs en bio (- 10 et -39 €/ha) mais l'écart se réduit.

LES RÉSULTATS 2012 :

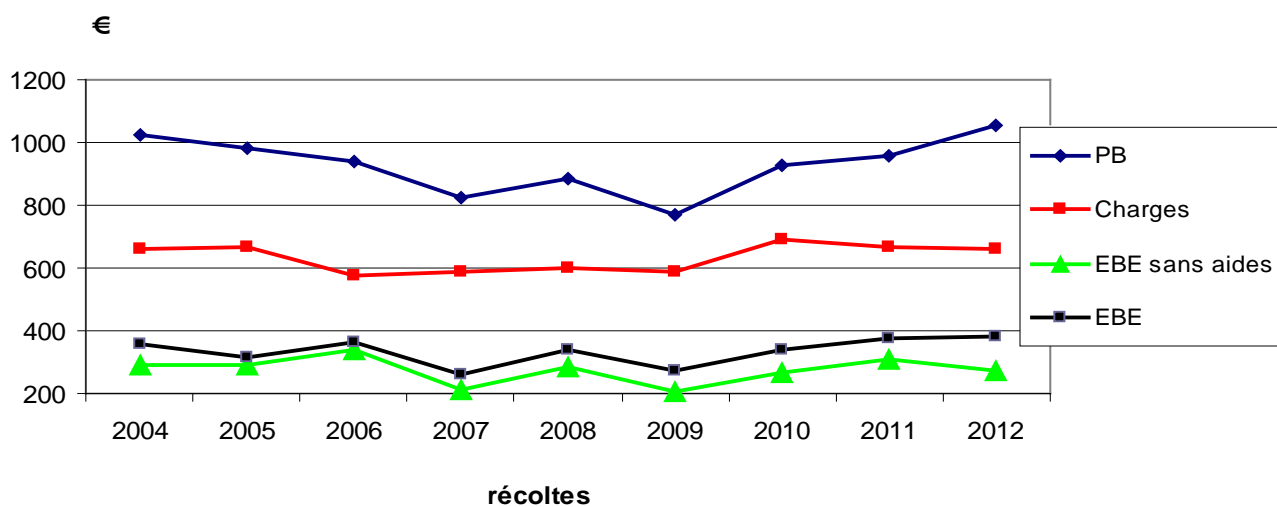
CRITÈRES EN €/HA	R 2009	R 2010	R 2011	R 2012
Produit brut	772	930	955	1 055
Dont aides PAC couplées	152	182	180	180
Dont DPU	149	188	193	200
Dont aides conversion bio	66	70	61	110
Charges proportionnelles	144	182	211	255
Marge brute + DPU	628	748	744	800
Charges de structure	585	691	667	661
Dont main d'œuvre	67	88	61	81
Dont mécanisation	251	204	214	232
Dont charges financières	27	33	28	32
EBE	275	339	373	382
EBE sans aides BIO	209	269	312	272
Résultat courant	43	57	76	139

NOUS CONSTATONS :

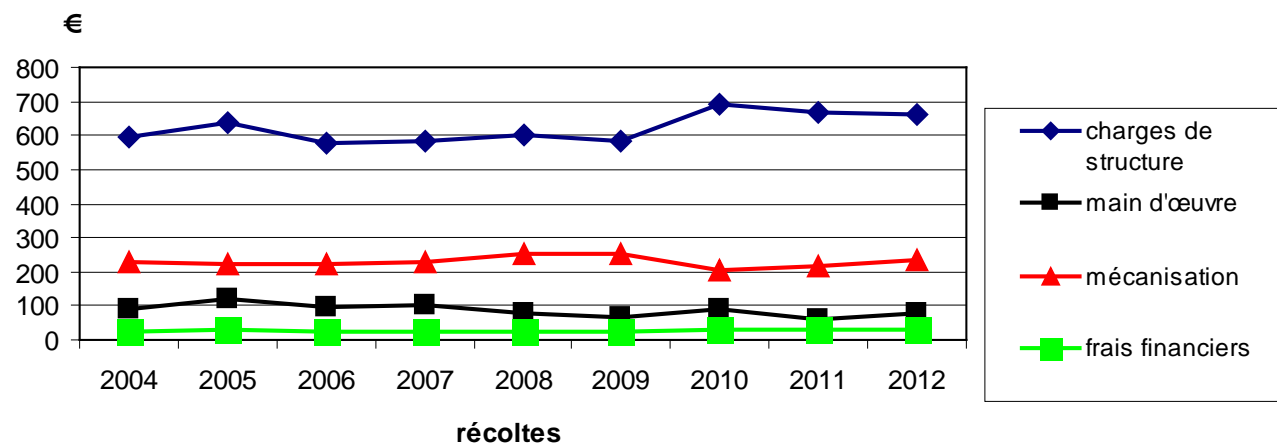
- Une hausse du produit (+ 99€/ha/an)
- Une hausse de la marge brute, soit une moyenne triennale de 764€/an.
- Une hausse globale des charges proportionnelles (+ 44 €/ha) une baisse des charges de structures (-6 €/ha)
- Un niveau de résultat toujours en hausse depuis 2009.

C'est principalement le coût de l'aliment qui alourdit les charges (le prix de l'aliment continue de croître depuis 2010).

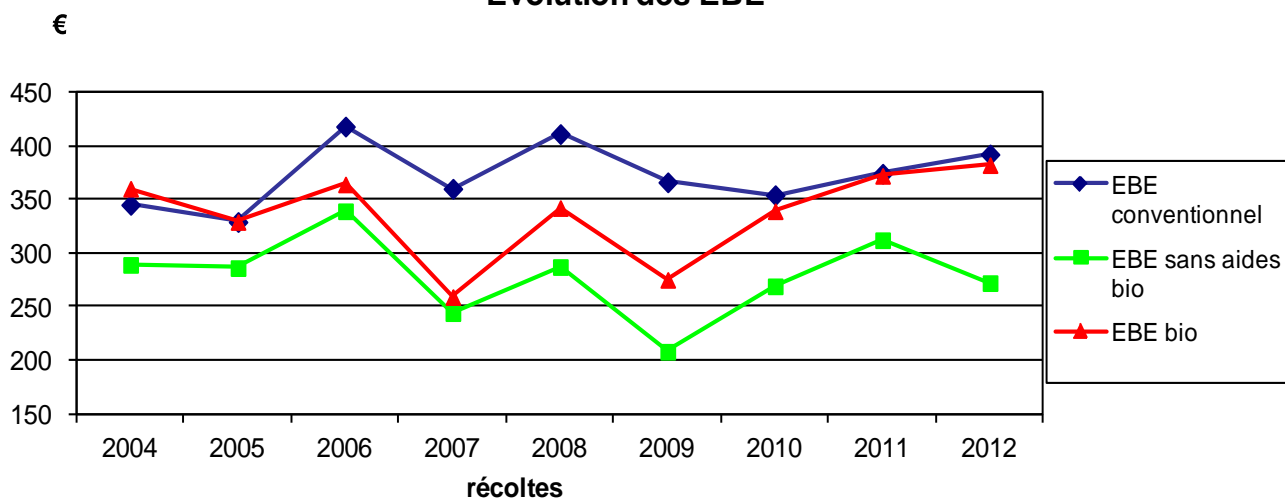
Evolution des résultats économiques "bio"



Evolution des charges de structure "bio"



Evolution des EBE



LA TRÉSORERIE

	R 2012 BIO	R 2012 conventionnel	Écarts
EBE/ha en €	382	392	-10
EBE sans aides bio/ha en €	272	392	- 120
- Annuités/ha en €	220	172	-48
= Solde disponible/ha en €	162	220	-58
solde disponible sans aides bio/ha	52	220	- 168
EBE par UTAF en €	47 500	38 200	+ 9 300
Résultat courant/UTAF en €	14 200	18 500	- 4 300
EBE/ produit brut en %	36	31	5
Annuités/EBE en %	63	44	19
Taux d'endettement en %	32	29	+ 3

La marge de manœuvre financière est toujours un peu plus limitée pour ces élevages bio que pour les conventionnels, avec un écart du solde de trésorerie hors aides spécifiques bio à l'hectare inférieur de 168 € par rapport au conventionnel.

	R 2008	R 2009	R 2010	R 2011	R 2012
EBE/ha en €	342	275	340	372	382
EBE sans aides bio/ha en €	287	209	270	311	272
- Annuités/ha en €	207	168	190	185	220
= Solde disponible/ha en €	135	107	150	187	162
solde disponible sans aides bio/ha	80	41	80	126	52
EBE par UTAF en €	35 400	39 900	41 400	38 400	47 500
Résultat courant/UTAF en €	9 800	4 500	5 700	7 700	14 200
EBE/ produit brut en %	37	35	36	38	36
Annuités/EBE en %	85	71	89	58	63
Taux d'endettement en %	30	33	37	33	32

La situation s'améliore : l'EBE augmente. Toutefois, du fait de la forte hausse des annuités (+35 €/ha), le solde disponible est en retrait.



LE BILAN

	R 2012 BIO	R 2012 conventionnel	Écart
Actif en €	432 900	487 400	- 54 500
Capitaux propres	294 400	346 100	- 51 700
Emprunts long et moyen terme	127 400	141 300	- 2 800
Dettes à court terme	11 100		
Taux d'endettement %	32	29	+3
Dont court terme %	8	-	-

On pourra noter que le taux d'endettement des bio diminue mais toujours moins qu'en conventionnel.

PERSPECTIVES

Les cours de la viande ont été favorables en 2012. Les charges continuent d'augmenter.
Le maintien des aides bio reste crucial.

Sur ces perspectives de résultats des exploitations bovins viande spécialisés nous avons appliqué les variations suivantes :

- Hausse de 10% des charges de mécanisation pour 2013, puis 5% pour 2014.
- Hausse moyenne des autres charges de 1.2 %.

Les résultats sont attendus en baisse, mais restent supérieurs à 100 €/ha de résultat courant.
L'impact des charges devient de plus en plus lourd.

Il faut donc anticiper les problèmes et se structurer tant au niveau de l'exploitation que des filières pour pouvoir maintenir une agriculture viable et durable.

CRITÈRES EN €/HA	R 2012	R 2013 prévision	R 2014 prévision
Produit brut	1 055	1 040	1 040
Dont aides PAC	180	175	175
Dont DPU	200	195	185
Dont aides conversion bio	110	110	110
Charges proportionnelles	255	255	255
Marge brute totale	800	785	785
Charges de structure	661	670	678
Dont main d'œuvre	81	85	89
Dont mécanisation	232	250	262
Dont charges financières	32	32	32
EBE	382	385	385
Résultat courant	139	115	107

LES SYSTÈMES POLYCLTURE BOVINS VIANDE

L'échantillon du groupe polyculture viande compte 23 exploitations réparties sur cinq départements :

- 8 dans la Nièvre
- 6 dans l'Yonne
- 4 en Côte d'Or
- 1 en Haute-Marne
- 4 en Haute-Saône

L'échantillon évolue peu en nombre d'exploitations (+ 2). Cependant, sa composition est modifiée par l'entrée ou la sortie d'exploitations. La taille réduite de cet échantillon ainsi que sa non-constance doivent inciter à beaucoup de prudence dans l'interprétation des données, notamment des évolutions structurelles.

Les exercices pris en compte correspondent à la récolte 2012, soient des clôtures comprises entre le 30 septembre 2012 et le 30 juin 2013.

Le produit de la surface fourragère représente en moyenne 42 % du produit brut total (DPU compris) avec une dispersion allant de 24 à 56 %.

Mis à part deux exploitations qui engraisserent tous leurs animaux, les systèmes sont en majorité naisseurs avec vente de broutards, sept exploitations vendent des génisses grasses.

La surface fourragère représente 70 % de la SAU. La surface en grandes cultures est de 39 ha en moyenne.

Le groupe d'exploitations conventionnelles retenu pour la comparaison est le groupe « céréales-bovins viande », issu de « l'Observatoire Prospectif de l'Agriculture Bourguignonne » (financé par le Conseil régional de Bourgogne), année 2012.



LES MOYENS DE PRODUCTION

	Moyenne BIO	Conventionnel	Écarts
Main d'œuvre totale	1,47	1,76	- 0,29
Dont salariés	0,21	0,26	- 0,05
SAU	161	203	- 42
Surface fourragère	112	121	- 9
Ratio SAU/UTH	109	115	- 6
Nb moyen de vaches	59	81	- 22
Nbre VA/UTH	40	46	- 6

Nous constatons toujours une surface plus petite dans les systèmes en bio par rapport au conventionnel, ainsi qu'un ratio SAU/UTH plus faible.

La part de surface fourragère est de 69 % de la SAU en bio contre 59 % en conventionnel.

Le nombre moyen de vaches ainsi que le nombre de vaches par UTH continuent d'augmenter dans les deux systèmes (+ 2 vaches/UTH par rapport à 2011).

DONNÉES TECHNICO-ÉCONOMIQUES

CRITÈRES EN €/HA	2009	2010	2011	2012	Évolution
Produit des cultures	717	562	742	777	+ 35
Dont aides couplées	84	5	6	6	0
Charges opérationnelles	218	126	173	165	- 8
Marge brute des cultures	499	437	569	612	+ 43

La marge brute des cultures non fourragères est en hausse de 43 € par rapport à 2011 :

- 2012 est un bon millésime pour à la fois les rendements des cultures et les niveaux de prix. Le produit de la SCOP, à 777 €/ha augmente de 35 €.
- Les charges opérationnelles enregistrent une légère diminution de 8 €/ha.

	2009	2010	2011	2012	Évolution
Chargement (UGB/ha)	0,86	0,77	0,84	0,85	+ 0,01
Produit bovins viande / vache	1 236	685	1 025	1 146	+ 121
Aides bovins viande / vache	316	167	218	221	+ 3
Produit SF / ha SF	677	570	615	664	+ 49
Aides animales / ha SF	179	130	145	143	- 2
Aliments / ha SF	133	87	109	129	+ 20
Frais vétérinaires / ha SF	35	30	31	35	+ 4
Marge brute / ha SF	415	348	403	433	+ 30

L'année 2012 est marquée par des cours élevés de la viande bovine. Le produit par vache passe ainsi de 1 025 à 1 146 €, soit une hausse de 11 %.

À 950 € de moyenne sur l'année, le prix de vente du broutard augmente de 16 % par rapport à 2011.

Le produit de la surface fourragère, à 664 €/ha progresse de 49 € et retrouve un niveau proche de celui de 2009. Cependant, la flambée du prix de l'aliment à partir de l'été 2012 entraîne une forte hausse de la charge de concentrés qui passe de 109 à 129 €/ha de SFP et atténue ainsi l'augmentation de la marge brute.

SYNTHÈSE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Dans les deux systèmes (bio et conventionnel), les résultats sont en hausse en 2012 par rapport à 2011.

CRITÈRES EN €/HA	2012 BIO	2012 <i>conventionnel</i>	Écarts
Produit brut	1 103	1 339	- 236
Dont aides Pac couplées	102	97	+ 5
Dont DPU	232	218	+ 14
Charges proportionnelles	267	441	- 174
Marge brute + DPU	836	898	- 62
Charges de structure	701	685	+ 16
Dont main d'œuvre	83	76	+ 7
Dont mécanisation	286	326	- 40
Dont charges financières	37	32	+ 5
EBE	401	440	- 39
Résultat courant	135	213	- 78

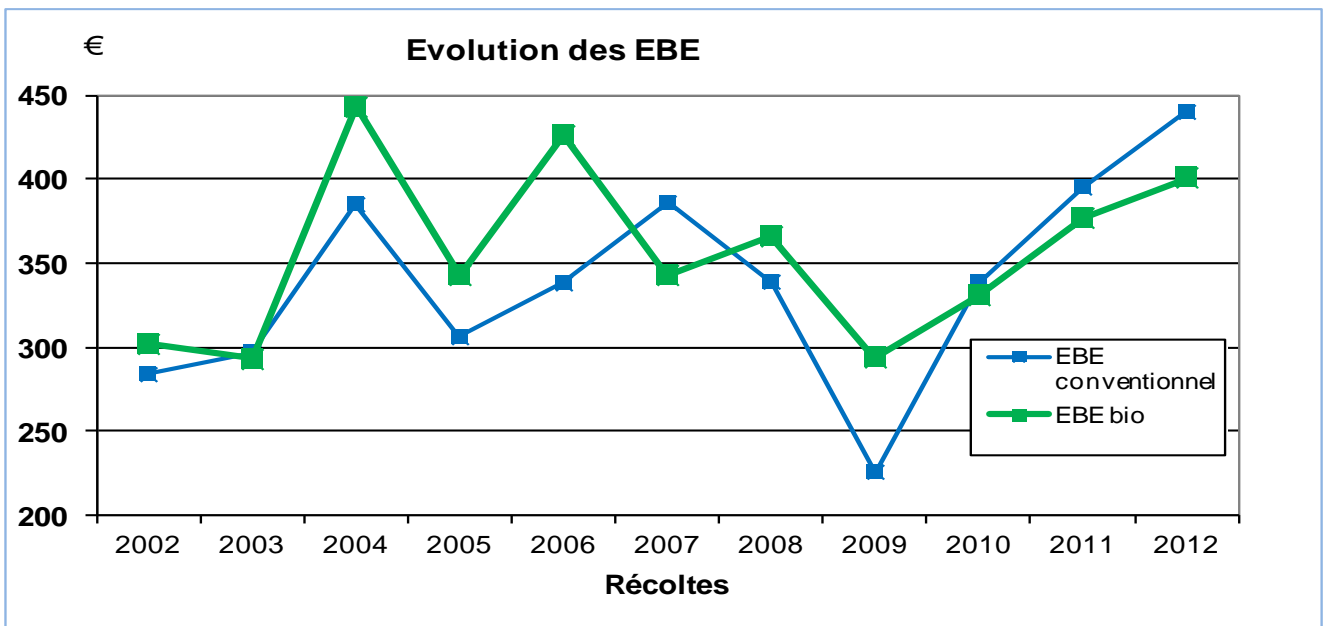
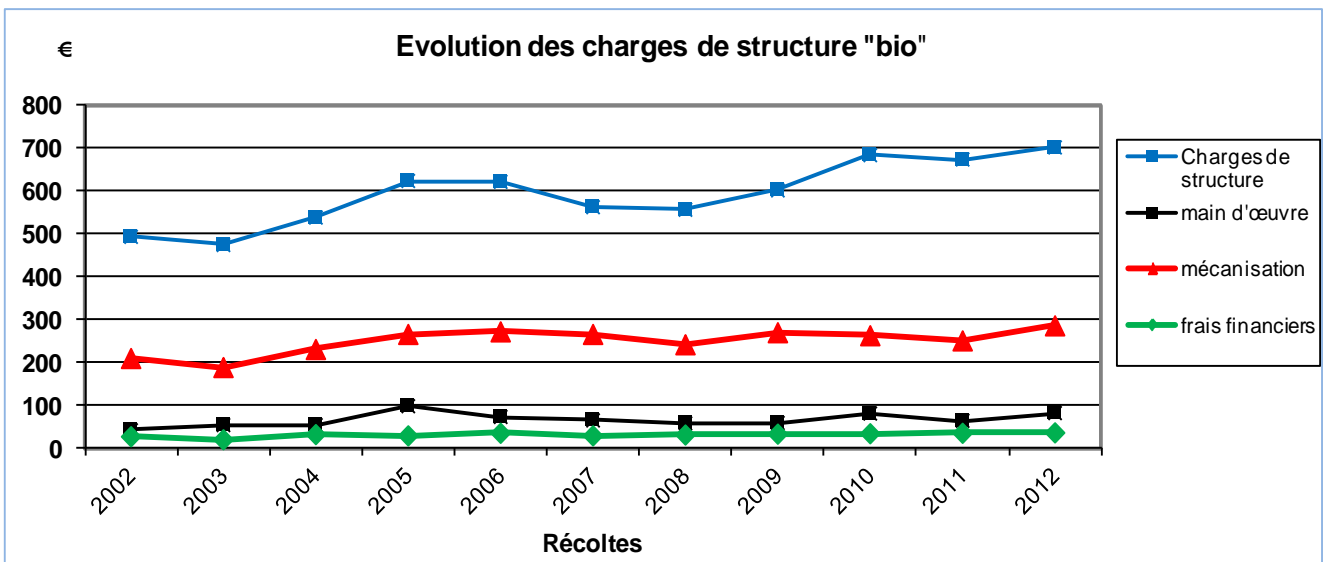
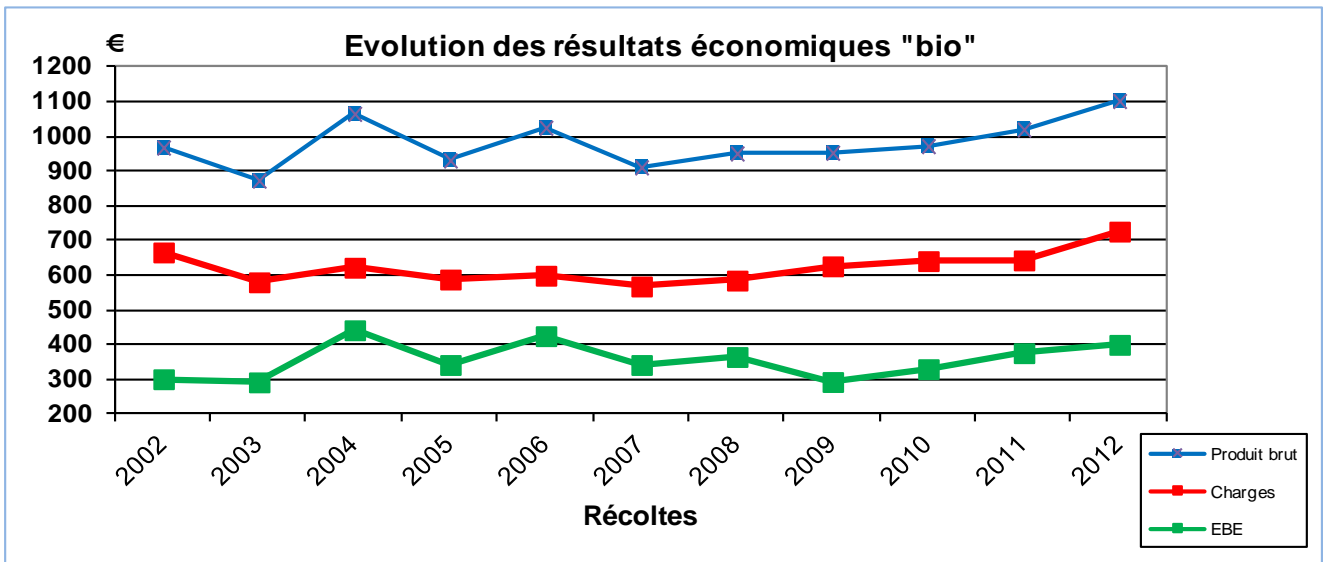
Les résultats restent inférieurs en bio par rapport au conventionnel et l'écart continue de se creuser. En 2012, le différentiel d'EBE est de 39 €/ha de SAU, il n'était que de 18 en 2011.

Le produit progresse de 8% pour les exploitations en bio mais de 11 % pour les conventionnelles. Et, bien que les charges opérationnelles n'augmentent pas en bio contre une progression de 13 % en conventionnel, le différentiel de marge brute s'amplifie et passe de 56 à 62 €/ha de SAU en faveur des non bio.

La part de cultures de vente plus importante en conventionnel dans la composition du résultat est certainement une des explications de cette évolution. L'année 2012 est une année record en termes de résultats des grandes cultures en conventionnel.

Les charges de structure, par hectare de SAU sont toujours plus importantes en bio. A 701 €/ha, elles augmentent de 28 € et sont supérieures de 16 € par rapport au conventionnel. Cette progression de 4 % des charges de structure s'explique essentiellement par l'augmentation des charges de main d'œuvre et de mécanisation.

A 135 €/ha de SAU, le résultat courant est en hausse de 52 € mais reste inférieur de 78 € par rapport au conventionnel.



Comme les autres systèmes, ces exploitations bénéficient d'aides spécifiques (conversion ou maintien), mais faute de pouvoir les identifier précisément, elles ne sont pas présentées.

CRITÈRES EN €/HA	2009	2010	2011	2012
Produit brut	954	973	1 021	1 103
Dont aides Pac couplées	142	102	109	108
Dont DPU	172	247	235	232
Charges proportionnelles	265	230	265	267
Marge brute + DPU	689	742	756	836
Charges de structure	601	683	673	701
Dont main d'œuvre	60	82	65	83
Dont mécanisation	269	263	251	286
Dont charges financières	34	35	36	37
EBE	294	331	377	401
Résultat courant	94	60	83	135

Les résultats économiques des exploitations bio suivent les mêmes évolutions que ceux des exploitations non bio. Leur fonctionnement n'est pas significativement différent dans la mesure où les marchés, que ce soit en céréales ou en viande bovine sont fortement corrélés et que les évolutions des charges de structure sont sensiblement les mêmes. Nous pouvons cependant noter de moindres amplitudes de variation, notamment depuis 2008. Ces structures sont moins dépendantes du cours des intrants, et la volatilité du cours des céréales est moins forte.

LA TRÉSORERIE

L'amélioration des résultats économiques permet aux situations financières de se redresser en 2012 pour les deux systèmes.

Du fait de la taille de l'échantillon bio, l'analyse de la situation financière de ces exploitations nécessite une extrême prudence, notamment sur le critère « annuités/ha ».

	2012 BIO	2012 conventionnel	Écarts
EBE/ha en €/ha	401	440	- 39
Annuités / ha en €/ha	201	175	+ 26
Solde après annuité en €/ha	200	265	- 65
EBE / UTAF	51 000	59 700	- 8 700
Résultat courant / UTAF	17 250	29 000	- 11 750
EBE / produit brut	36	33	+ 3
Annuités / EBE %	50	38	+ 12
Taux d'endettement %	40	37	+ 3
Trésorerie nette globale %	+ 8 000	nc	

L'EBE et le résultat courant par unité de main d'œuvre familiale progressent dans les deux systèmes, avec toujours un écart en faveur de l'échantillon en conventionnel.

L'écart de revenu disponible se creuse entre les deux systèmes et passe de 33 à 65 €/ha en défaveur du bio. L'EBE augmente moins, alors que les annuités restent plus élevées.

À 36 %, même si elle se tasse un peu du fait de l'augmentation des charges, la rentabilité des exploitations en agriculture biologique est toujours supérieure à celle des conventionnelles.

L'endettement est plus fort dans les exploitations en bio, avec un taux d'endettement qui, même s'il diminue de 2 points, reste supérieur à celui des exploitations conventionnelles.

	2009	2010	2011	2012
EBE en €/ha	294	331	377	401
Annuité en €/ha	174	230	195	201
Solde après annuités en €/ha	120	101	182	200
EBE par UTAF	29 100	34 000	40 000	51 000
Résultat courant par UTAF	9 400	6 500	10 100	17 250
EBE / produit brut en %	31	34	37	36
Annuités / EBE en %	59	70	54	50
Taux d'endettement en %	45	41	42	40
Trésorerie nette globale	- 10 000	+ 6 700	+ 4 400	+ 8 000

Les résultats économiques en hausse depuis trois ans ont permis une amélioration des situations financières. La trésorerie nette globale reste en moyenne positive et progresse de 4 000 €.



LE BILAN

	2012 BIO	2012 <i>conventionnel</i>	Écarts
Actif en €	433 000	578 000	- 145 000
Capitaux propres	260 000	360 000	- 100 000
Emprunts long et moyen terme	130 000	218 000*	- 45 000*
Dettes à court terme	43 000		
Taux d'endettement %	40	37	+ 3
dont court terme %	10	nc	

*endettement total

Les élevages bio continuent de mobiliser moins de capitaux mais, l'entrée de nouvelles exploitations dans l'échantillon tend à réduire la différence entre les deux systèmes, puisque, de 195 000 € l'écart de montant d'actif en 2011 passe à 145 000 €.



PERSPECTIVES

Après l'euphorie de 2012, les cours de la viande bovine marquent le pas en 2013. Même s'ils restent élevés, la baisse estimée est de 5 %. Les cours des céréales devraient se maintenir ainsi que le prix des intrants.

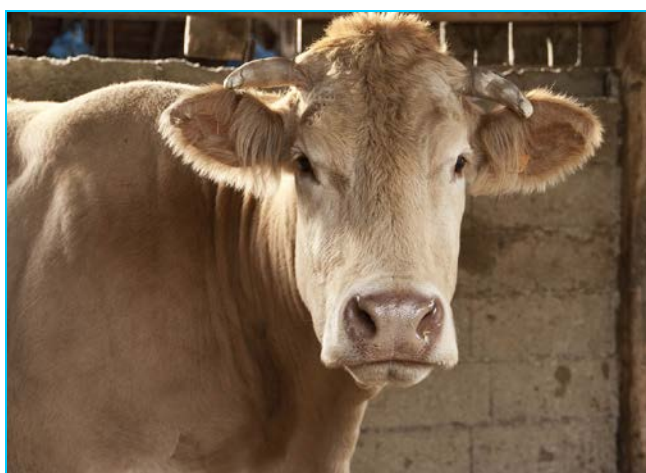
À partir de ces éléments, nous proposons les hypothèses suivantes pour dessiner les perspectives de résultats des deux années à venir :

- Stabilité du produit des céréales pour les deux années à venir.
- Baisse de 5 % du produit de la viande bovine en 2013 puis stabilité.
- Baisse de 3 % des aides en 2013 puis à nouveau de 5 % en 2014.
- Stabilité des charges des cultures pour les deux années.
- Stabilité de la charge d'aliment.
- Augmentation de 5 % du coût de mécanisation en 2013 puis stabilité ensuite.
- 2 % de hausse du coût de la main d'œuvre pour les deux années à venir.
- 1,2 % de hausse des autres charges sur les deux prochaines années.

CRITÈRES EN €/HA	R 2012	R 2013 prévision	R 2014 Prévision
Produit brut	1 103	1 071	1 067
Dont aides PAC couplées	108	104	100
Dont DPU	232	226	215
Charges proportionnelles	267	268	270
Marge brute + DPU	836	803	797
Charges de structure	701	721	726
Dont main d'œuvre	81	82	87
Dont mécanisation	286	301	301
Dont charges financières	37	38	38
EBE	401	347	337
Résultat courant	135	82	71

Avec les hypothèses retenues, le produit brut va diminuer en 2013 et 2014 par à la fois, la baisse du prix de la viande bovine et des aides. Le repli serait de 4 % sur deux ans. Les charges de structure seront en augmentation de 3,5 % sur deux ans, les frais de mécanisation et de main d'œuvre vont continuer de progresser.

Dans cette configuration, et après l'embellie de 2012, les résultats retrouveront les niveaux de 2010 et 2011.



LES CULTURES DE VENTE

L'échantillon analysé est principalement issu des départements des régions Champagne Ardenne et Bourgogne.

L'échantillon total sur lesquels nous disposons de données concernant les cultures de vente est de 122 exploitations, parmi lesquelles quelques exploitations de polyculture élevage. (*Panel d'exploitations de grandes cultures de la région Bourgogne, données issues de l' « Observatoire Prospectif de l'Agriculture Bourguignonne », financé par le Conseil régional de Bourgogne*)

Pour les données économiques des exploitations, nous avons retenu uniquement les exploitations spécialisées en grandes cultures, au nombre de 47, en excluant celles ayant un atelier d'élevage de monogastriques, celles en période de conversion, et celles qui ne sont que partiellement en agriculture biologique.

LES CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉCHANTILLON GRANDES CULTURES SONT LES SUIVANTES :

	Échantillon BIO	Conventionnel
Nombre d'exploitations	47	1 056
Dont sociétés	26	585
SAU moyenne	136	176
Dont surfaces fourragères	24	10
Main d'œuvre UTH	1,59	1,51
Dont main-d'œuvre salariée	0,26	0,26

Les données analysées sont celles qui correspondent à la récolte 2012.

Les exploitations en agriculture biologique sont plus petites que celles de l'échantillon conventionnel (*Panel d'exploitations de grandes cultures de la région Bourgogne, données issues de l' « Observatoire Prospectif de l'Agriculture Bourguignonne », financé par le Conseil régional de Bourgogne*), mais emploient plus de main-d'œuvre. Le ratio hectares/UTH est de 116 en conventionnel, et de 86 en agriculture biologique. L'échantillon des exploitations de grandes cultures en agriculture biologique s'est accru par l'intégration d'exploitations plus petites. De ce fait, pour les exploitations en agriculture biologique, le ratio ha/UTH est en baisse cette année.

DONNÉES TECHNICO-ÉCONOMIQUES

Les données technico-économiques vont être de plusieurs niveaux. Nous allons ainsi nous intéresser successivement aux résultats par culture, puis aux résultats globaux de l'ensemble de la surface en cultures bio au niveau de l'exploitation.

La récolte 2012 dans les exploitations en agriculture biologique est marquée par des évolutions contrastées des rendements par rapport à la récolte 2011, et par des prix de vente relativement stables. Les amplitudes de variation des cours d'une année sur l'autre semblent inférieures à ce qui est observé en conventionnel.

	Surface (ha)	Nb d'exploitations	Rendement (t/ha)	Prix (€/t)	Produit brut 2012 (€/ha)	Produit brut 2011	Produit brut 2010	Produit brut 2009
Blé	1200,86	37	2,81	349	1003	1155	799	1026
Lentilles	301,72	19	1,43	1004	1458	1137	1179	926
Orge de printemps	281,71	17	2,45	269	619	804	631	762
Pois	267,65	19	1,77	361	740	621	866	989
Triticale	334,10	18	2,62	307	841	797	686	695
Orge d'hiver	98,12	8	2,53	280	694	730	618	610
Féveroles	105,42	8	2,94	321	1121	684	616	1025
Luzerne	278,48	9	-	-	345	217	1044	870
Épeautre	166,12	13	2,25	391	755	951	633	
Engrain	225,85	9	1,81	465	883	781	656	
Avoine	213,42	16	2,34	282	582	651	563	555
Sarrasin	95,91	8	0,78	539	337	912	420	898
Maïs	90,68	5	6,94	296	2085	1926	1426	1515

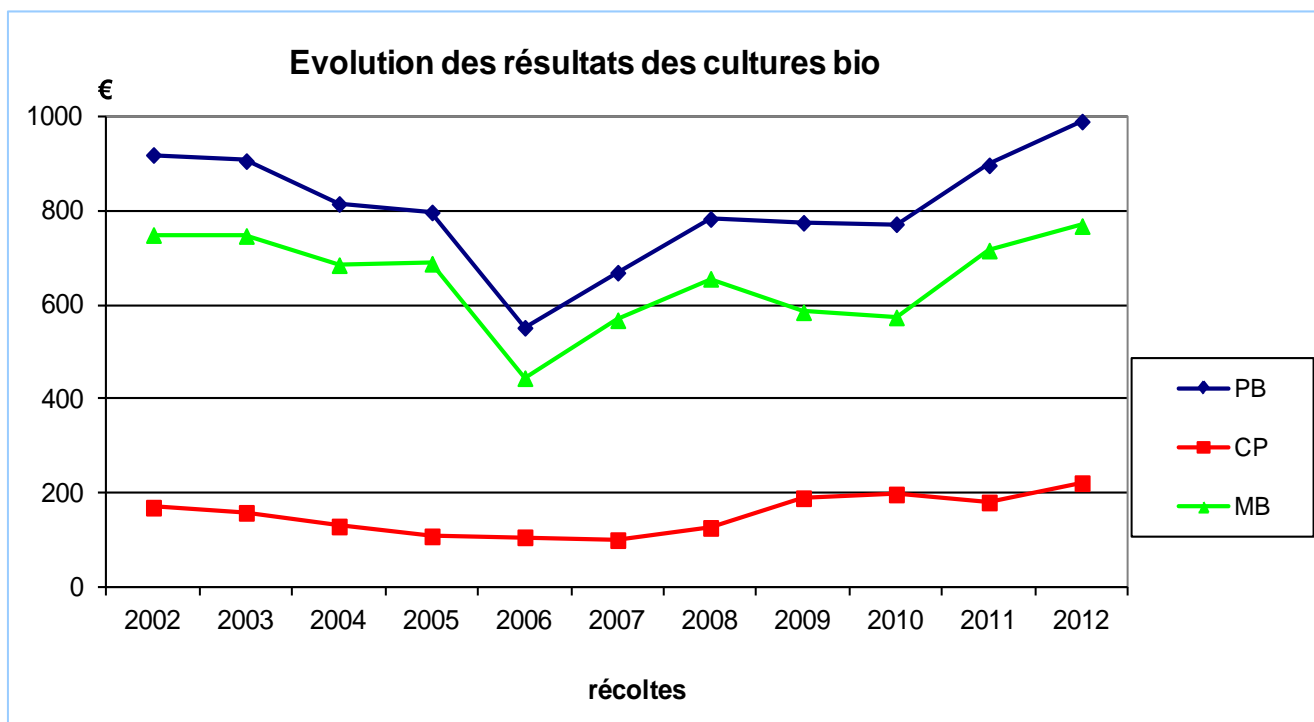
Pour la plupart des céréales, le prix de vente est en baisse, tandis que le prix de vente des pois est en hausse. Les rendements des céréales sont en diminution, notamment en orge (impact de l'année 2012). Le produit par hectare des céréales dépasse 800 €/ha pour le blé le triticale et l'engrain. Il est de moins de 700 € par hectare en orge. Pois et féveroles voient leur produit moyen augmenter, avec un meilleur rendement.

La question des têtes d'assolement en agriculture biologique, reste importante en système de grandes cultures. La luzerne offre une bonne solution quand elle est valorisée en déshydratation. Dans les autres cas, ceux qui sont dans le tableau ci-dessus, le produit est constitué de vente d'herbe, de vente de foin, etc. S'ajoutent à ce tableau les difficultés d'un opérateur de la filière luzerne déshydratée bio.

Le blé reste la culture la plus implantée, même si sa part semble diminuer dans l'assolement, représentant 33% de l'assolement grandes cultures. La part des plantes riches en protéines dans l'assolement est nettement plus forte que dans le système conventionnel. Féveroles, pois, lentilles et luzerne représentent en 2012 plus de 26 % des assolements.

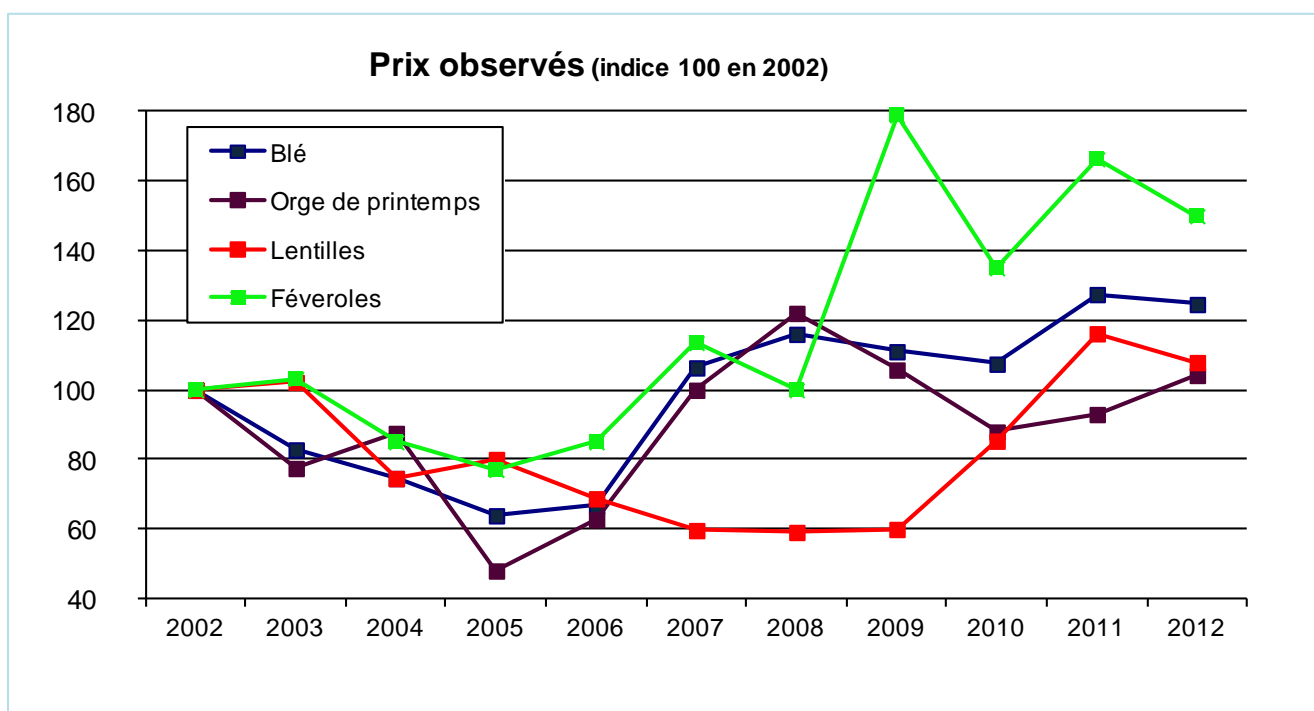
Il faut noter aussi la diversité des cultures conduites, reflet de rotations plus longues qu'en système conventionnel. Les treize cultures mentionnées ci-dessus n'occupent que 70% des surfaces non fourragères de l'échantillon. Parmi les autres cultures, nous pouvons noter le tournesol, le soja, la cameline, le lin, le seigle, et de nombreux mélanges céréales-légumineuses.





Rappel : Le DPU n'est plus compté dans le produit et la marge des cultures depuis la récolte 2006.

L'évolution des prix de vente constatés sur notre échantillon au cours des dix années de références dont nous disposons est montrée dans le graphique suivant.

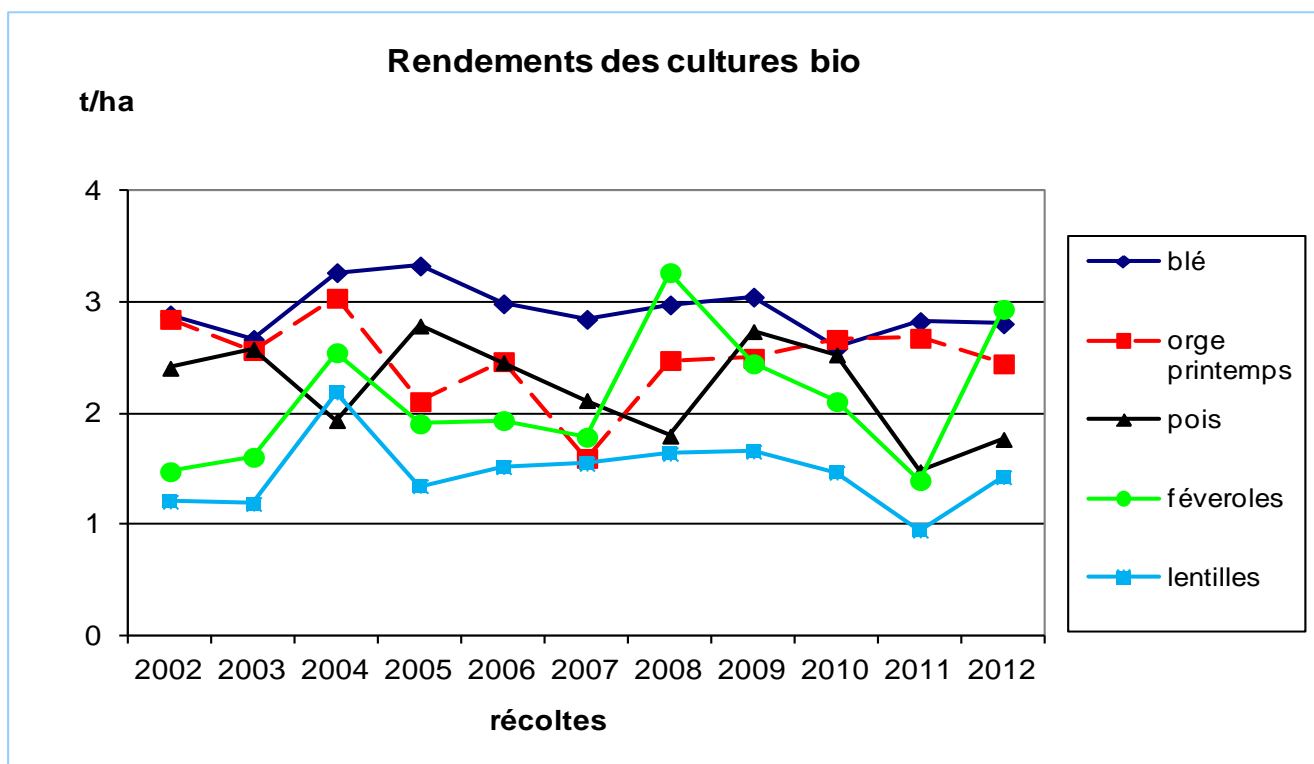


Ce graphique met bien en évidence la nette reprise des cours des lentilles en 2010,2011, et qui ne se dément pas. Les prix des céréales se stabilisent.

Le produit moyen pondéré sur la totalité de l'échantillon est de 888 €/ha pour la récolte 2012, contre 939 €/ha pour la récolte 2011, 801 €/ha en 2010, et 919 €/ha en 2009. 2012 se situe ainsi comme une année moyenne au niveau du produit, dans les exploitations de grandes cultures en agriculture biologique.

L'évolution s'explique à la fois par les rendements et les prix.

Le graphique suivant retrace l'évolution des rendements de quelques cultures depuis que nous établissons cette brochure.



EN 2012, LA MARGE BRUTE PAR HECTARE PROGRESSE, GRÂCE À L'ÉVOLUTION DES RENDEMENTS ET DES PRIX, ET ELLE EST PROCHE DU NIVEAU OBSERVÉ EN CONVENTIONNEL

Les rendements en lentilles, pois et féveroles, sont en hausse, ainsi que quelques prix de vente (pois, triticales, engrain, épeautre). Le produit brut progresse de près de 100 € par hectare de culture bio (moyenne réalisée sur l'activité cultures bio de notre échantillon hors exploitations en conversion, et exploitations partiellement converties).

CRITÈRES EN €/HA	2009	2010	2011	2012
Produit brut	775	772	897	991
Dont primes PAC	72	19	17	56
DPU	251	294	292	280
Charges proportionnelles	190	198	181	222
Marge brute	585	574	716	768
Marge brute + DPU	836	868	1 008	1 048

Les charges opérationnelles augmentent de 20 %. Cette hausse est remarquable, car inhabituelle. Elle reflète notamment l'impact de la hausse des cours des grains sur le coût des semences.

Les données de marges brutes dans le tableau ci-dessous proviennent de la totalité de l'échantillon, spécialisé ou non en grandes cultures, et dans lequel nous trouvons quelques exploitations en cours de conversion. Par rapport aux autres années, les postes engrais et traitements sont plus élevés. Toutefois, les charges opérationnelles globales restent en moyenne encore loin de celles observées en conventionnel.

	Surface avec marges	Charges prop.	Dont semences	Dont engrais	Dont traitements	Marge brute 2012
Blé	545,81	206	71	95	40	769
Orge d'hiver	74,8	232	58	117	56	294
Triticale	241,12	104	73	24	6	681
Avoine	110,48	60	31	13	6	662
Pois	141,63	78	53	8	3	429
Féveroles	28,11	199	140	42	16	491
Épeautre	54,81	68	59	9	-	843
Lentilles	61,57	44	40	2	1	2 097
Orge ptps	55,04	247	105	94	47	243
Engrain	29,29	70	70	-	-	777
Sarrasin	38,3	20	15	5	-	536

Ce tableau fait apparaître le faible niveau de marge obtenu avec les orges. Pois et féveroles restent avec une marge brute inférieure à 500 €/ha. Triticales et avoine approchent 700 €/ha, tandis que blé, épeautre et engrain donnent une marge brute de l'ordre de 800 €/ha.

SYNTHÈSE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

EN BIO, LES RÉSULTATS 2011 SONT CONFIRMÉS PAR LA RÉCOLTE 2012

Les données présentées ci-dessous sont issues du même échantillon que les données de surface prix et rendement, à savoir l'échantillon de 47 exploitations décrit plus haut.

Nous avons comparé les résultats des exploitations, biologiques et en conversion, aux données observées dans les exploitations conventionnelles de Bourgogne (*données issues de l' « Observatoire Prospectif de l'Agriculture Bourguignonne », financé par le Conseil régional de Bourgogne*).

CRITÈRES EN €/HA	R 2012 BIO	R 2012 conventionnel	Écarts
Produit brut	1382	1719	- 337
Dont aides PAC	32	10	+ 22
Dont DPU	280	277	+ 3
Dont aides conversion bio	78		+ 78
Charges proportionnelles	223	507	- 284
Marge brute totale (hors DPU)	879	935	- 56
Charges de structure	817	770	+ 47
Dont main d'œuvre	111	101	+ 10
Dont mécanisation	416	434	- 18
Dont charges financières	28	27	+ 1
EBE	617	688	- 71
EBE sans aides BIO	539	688	- 149
Résultat courant	342	442	- 100

Les aides spécifiques de soutien à l'agriculture biologique comprennent les aides à la conversion et les aides au maintien, mais aussi des aides des agences de l'eau, ou certaines MAE versées dans des zones délimitées. En 2012, les aides spécifiques bio sont en moyenne de 78 €/ha, et représentent environ 6 % du produit brut, mais 23 % du résultat courant.

Les charges proportionnelles restent nettement inférieures en système biologique, mais les charges de structure y sont plus élevées, comme les années précédentes.

La hausse des charges de structure dans les exploitations en agriculture biologique se poursuit, avec notamment +15% en frais de mécanisation (ce qui regroupe carburant, entretien du matériel et amortissements).

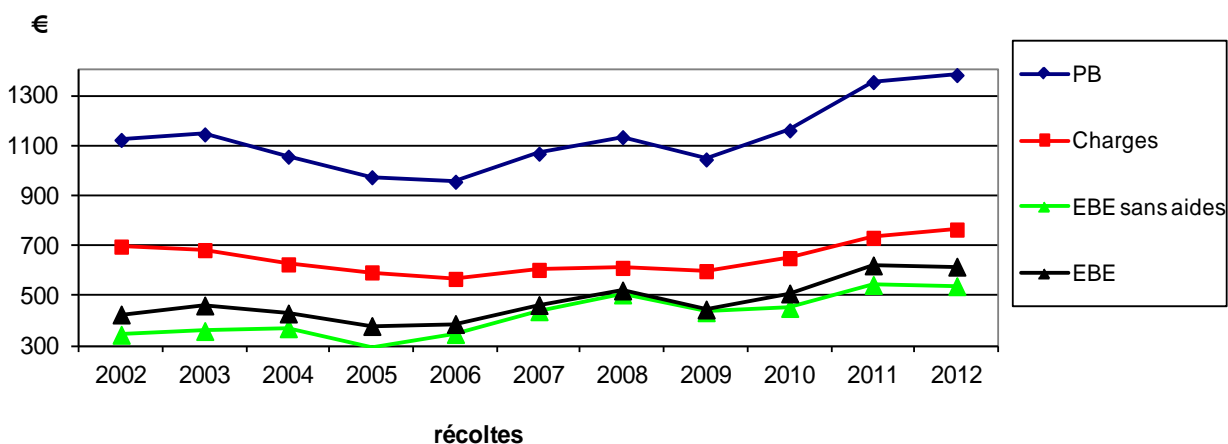
Les frais de main-d'œuvre sont plus élevés dans les exploitations bio, tandis que les frais de mécanisation y sont un peu plus faibles, et les écarts semblent se réduire.

CRITÈRES EN €/HA	R 2009	R 2010	R 2011	R 2012
Produit brut	1 045	1 161	1 354	1 382
Dont aides PAC	74	32	41	32
Dont DPU	251	293	270	280
Dont aides conversion bio	11	58	78	78
Charges proportionnelles	204	185	214	223
Marge brute + DPU	841	976	1 140	1 159
Charges de structure	708	748	748	817
Dont main d'œuvre	102	96	105	111
Dont mécanisation	340	354	361	416
Dont charges financières	34	36	31	28
EBE	446	510	622	617
EBE sans aides BIO	435	452	544	539
Résultat courant	133	228	392	342

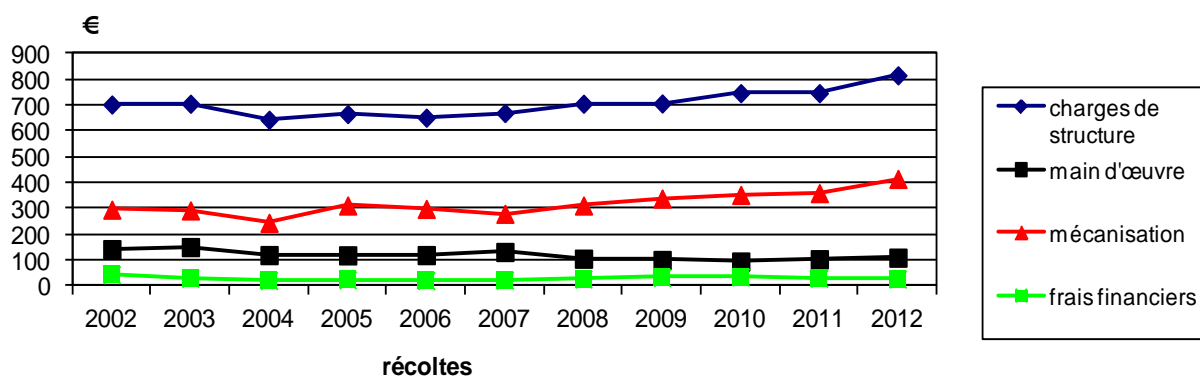
L'EBE par hectare des exploitations bio reste stable par rapport à celui observé pour la récolte 2011, à un niveau historiquement élevé.



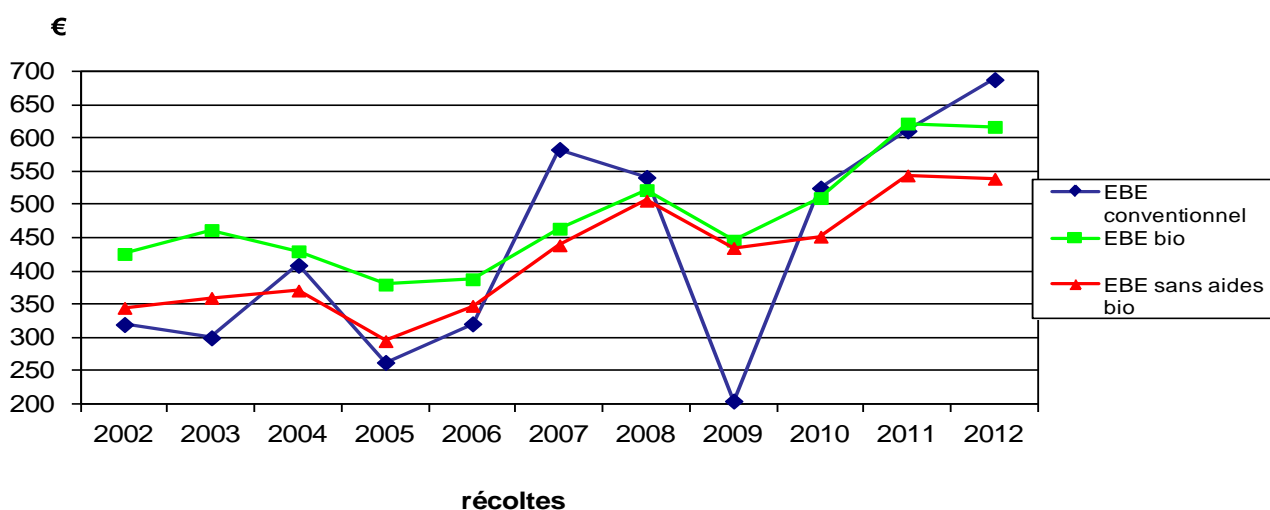
Evolution des résultats économiques "bio"



Evolution des charges de structure "bio"



Evolution des EBE



LE RATIO DE RENTABILITÉ RESTE SUPÉRIEUR DANS LES EXPLOITATIONS BIOLOGIQUES EN 2012.

	R 2012 BIO	R 2012 conventionnel Bourgogne	Écart
EBE/ha en €	617	688	- 71
EBE sans aides bio/ha en €	539	688	- 149
- Annuités/ha en €	183	193	- 10
= Solde disponible/ha en €	434	495	- 61
solde disponible sans aides bio/ha	356	495	- 139
EBE par UTAF en €	63 100	96 800	- 33 700
Résultat courant/UTAF en €	35 000	62 100	- 27 100
EBE/ produit brut en %	45	40	+ 5
Annuités/EBE en %	30	28	+ 2
Taux d'endettement en %	50	49	+ 1

La rentabilité des exploitations de grandes cultures en agriculture biologique reste d'un très bon niveau, à 45 %. Elle est supérieure à celle observée dans les exploitations conventionnelles, même pour la récolte 2012. 2012 confirme ainsi une moins grande volatilité des résultats dans les exploitations bio que dans les exploitations conventionnelles, en système grandes cultures.

Entre nos deux échantillons, l'endettement n'est pas significativement différent. Il en va de même pour le ratio annuité/EBE. Le comportement financier des exploitations en agriculture biologique se rapproche de plus en plus de celui des exploitations conventionnelles, au fur et à mesure que notre échantillon bio s'étoffe de nouvelles exploitations.

Enfin, du fait d'un volume produit plus important par UTAF, les exploitations conventionnelles donnent en 2012 un résultat et un EBE par UTAF nettement supérieurs à ceux observés dans les exploitations bio.

	R 2009	R 2010	R 2011	R 2012
EBE/ha en €	446	510	622	617
EBE sans aides bio/ha en €	435	452	544	539
- Annuités/ha en €	187	222	207	183
= Solde disponible/ha en €	259	288	415	434
solde disponible sans aides bio/ha	248	230	337	356
EBE par UTAF en €	51 700	56 300	64 600	63 100
Résultat courant/UTAF en €	15 800	25 200	40 900	35 000
EBE/ produit brut en %	43	44	46	45
Annuités/EBE en %	42	44	33	30
Taux d'endettement en %	46	49	49	50

LE BILAN

	R 2012 BIO	R 2012 <i>conventionnel</i>	Écart
Actif en €	364 100	460 600	- 96 500
Capitaux propres	182 000	234 900	- 52 900
Emprunts long et moyen terme	111 100	225 700	- 43 600
Dettes à court terme	71 000		
Taux d'endettement %	50	49	+ 1
Dont court terme %	19		

L'actif total des exploitations de l'échantillon grandes cultures en agriculture biologique (52 exploitations) est inférieur à celui des exploitations de l'échantillon conventionnel.

Ce résultat est à confirmer, car la variation semble forte d'une année sur l'autre. Une explication possible est la forte augmentation des capitaux en agriculture conventionnelle, suite à plusieurs bonnes récoltes consécutives. L'agriculture biologique pourrait avoir moins bénéficié de ce phénomène, avec des résultats plus stables entre les différentes années.

Le taux d'endettement des exploitations conventionnelles rattrape celui observé dans les exploitations en agriculture biologique. L'écart n'est que de un point en 2012.



PERSPECTIVES

Même si les ambitions ont été revues à la baisse, la relance voulue par les pouvoirs publics de la conversion à l'agriculture biologique se poursuit. Pour donner de la visibilité aux agriculteurs et à leurs conseillers, nous avons souhaité regarder ce que pouvaient devenir les résultats des exploitations en agriculture biologique au cours des années 2013 et 2014.

Pour la prévision qui suit, nous avons retenu, pour estimer l'évolution des produits, une baisse de rendement de 10% pour 2013, et les rendements moyens sur 5 ans pour 2014. Pour les prix de vente, nous avons retenu une stabilité des prix au niveau de 2012 pour les deux années.

La réforme de la Pac est en cours de discussion. Nous avons considéré que les aides à la conversion et au maintien allaient rester stables au cours des années qui viennent. Pour les aides directes, nous avons retenu une baisse de 2,5% en 2013 par rapport à 2012, puis une baisse de 5% en 2014 par rapport à 2013.

Les charges opérationnelles pourraient progresser de 10 % (impact des prix des semences) en 2013, puis se stabiliser à ce niveau.

Les charges de structure vont poursuivre leur progression. Nous attendons une hausse de 5 % pour les frais de main d'œuvre en 2013, avant un léger repli fonction de l'évolution des résultats. Les frais de mécanisation pourraient augmenter de 10% en 2013, puis de 5% en 2014. Les autres charges sont attendues en hausse de 1 à 2%.

CRITÈRES EN €/HA	R 2012	R 2013 prévision	R 2014 prévision
Produit brut	1 382	1 244	1 235
Dont aides PAC	32	-	-
Dont DPU	280	273	260
Dont aides spécifiques bio	78	78	78
Charges proportionnelles	223	234	234
Marge brute + DPU	1 159	1 010	1 001
Charges de structure	817	868	893
Dont main d'œuvre	111	117	114
Dont mécanisation	416	457	480
Dont charges financières	28	29	29
EBE	617	444	426
EBE sans aides BIO	539	366	348
Résultat courant	342	142	108

Avec les hypothèses retenues, les résultats 2013 et 2014 sont attendus en forte baisse, et pourraient retrouver le niveau observé en 2009, voire moins en 2014.

Pour 2013, le produit baisserait de 138 €, tandis que les charges augmenteraient de 62 €. Le résultat courant pourrait baisser de 200 €/ha.

Il reste toutefois possible que les prix progressent, et que les rendements soient supérieurs à la moyenne cinq ans, ce qui se révélerait favorable à l'atteinte de résultats meilleurs que prévus.

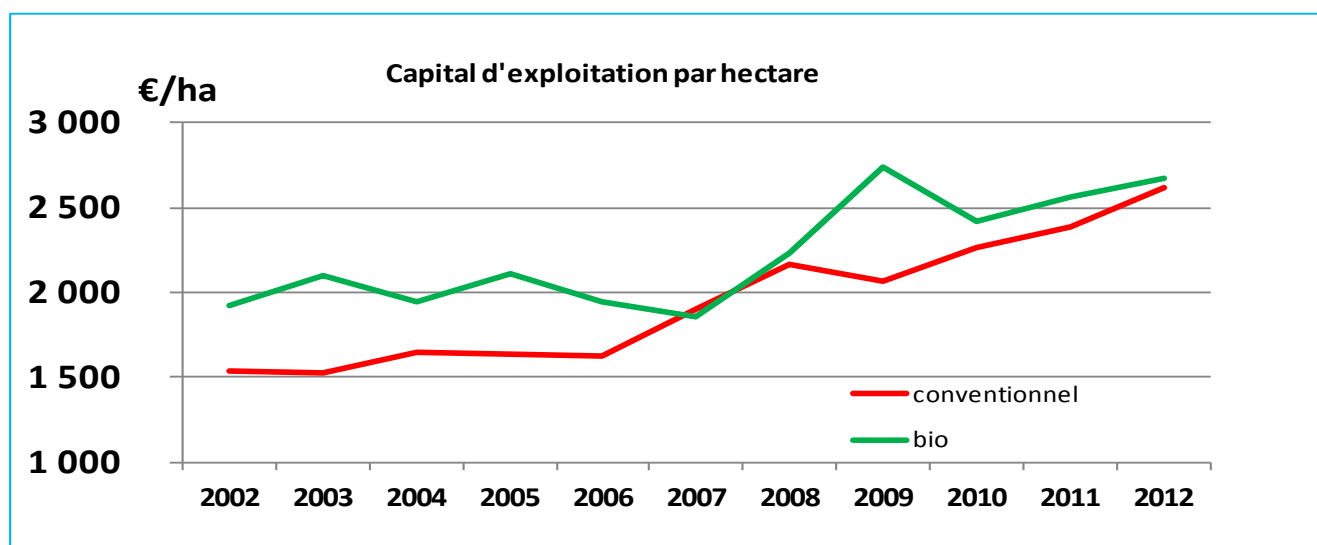
La maîtrise des charges est une problématique que doivent partager tous les agriculteurs, biologiques ou conventionnels.

ÉVOLUTION FINANCIÈRE COMPARÉE DES EXPLOITATIONS BIO ET CONVENTIONNELLES

Avec plus de dix années de données sur des exploitations en agriculture biologique, il est possible de comparer l'évolution financière de l'échantillon d'exploitations de grandes cultures en agriculture biologique à celle d'un échantillon témoin d'exploitations de grandes cultures en conventionnel (groupe grandes cultures de l'observatoire prospectif de l'agriculture bourguignonne).

LE CAPITAL D'EXPLOITATION PAR HECTARE A LONGTEMPS ÉTÉ PLUS ÉLEVÉ EN BIO

Dès 2002, le capital engagé par hectare était voisin de 2 000 €/ha dans les exploitations bio, alors qu'il n'était encore que de 1 600 €/ha dans les exploitations conventionnelles. L'écart tend toutefois à se resserrer entre les deux groupes, après une forte hausse, pour dépasser 2 500 €/ha en 2012.



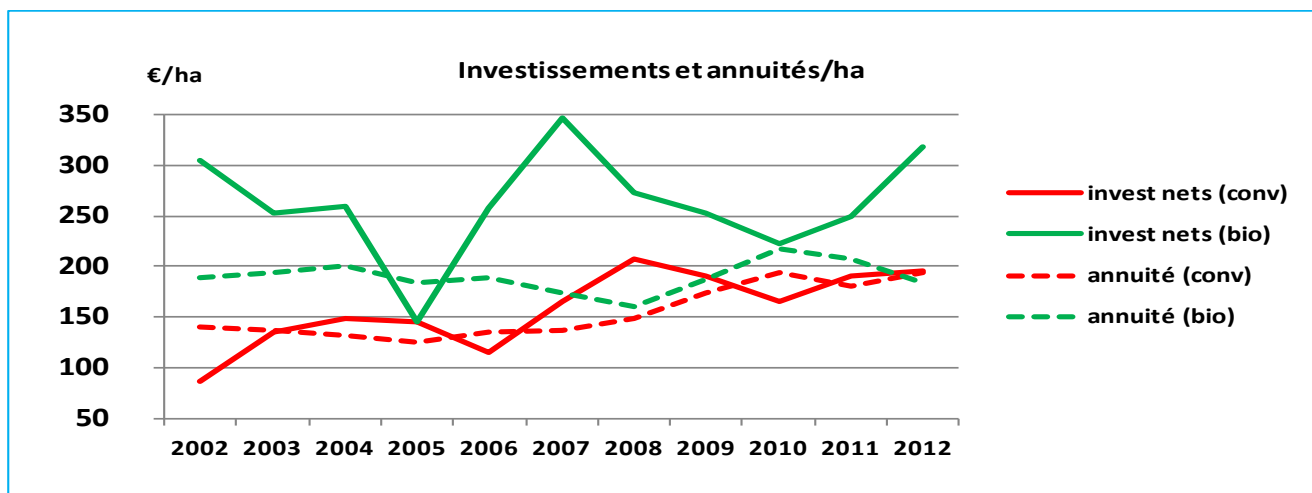
En dix ans, le capital engagé a augmenté de plus de 1 000 €/ha dans les exploitations conventionnelles, ce qui correspond à une capitalisation de l'ordre de 170 000 €. Dans les exploitations en agriculture biologique, la capitalisation a été moins forte, mais réelle.

ANNUITÉS ET INVESTISSEMENTS PLUS FORTS EN BIO

Sur les années étudiées, et avec les échantillons étudiés, l'investissement par hectare a toujours été plus élevé dans les exploitations en agriculture biologique que dans les exploitations conventionnelles. Le différentiel est parfois important.

Dans l'échantillon conventionnel, les investissements augmentent notablement ces dernières années, et cela se traduit par une hausse des annuités.

Les annuités par hectare, traditionnellement plus élevées en agriculture biologique, sont rattrapées par le conventionnel en fin de période étudiée.



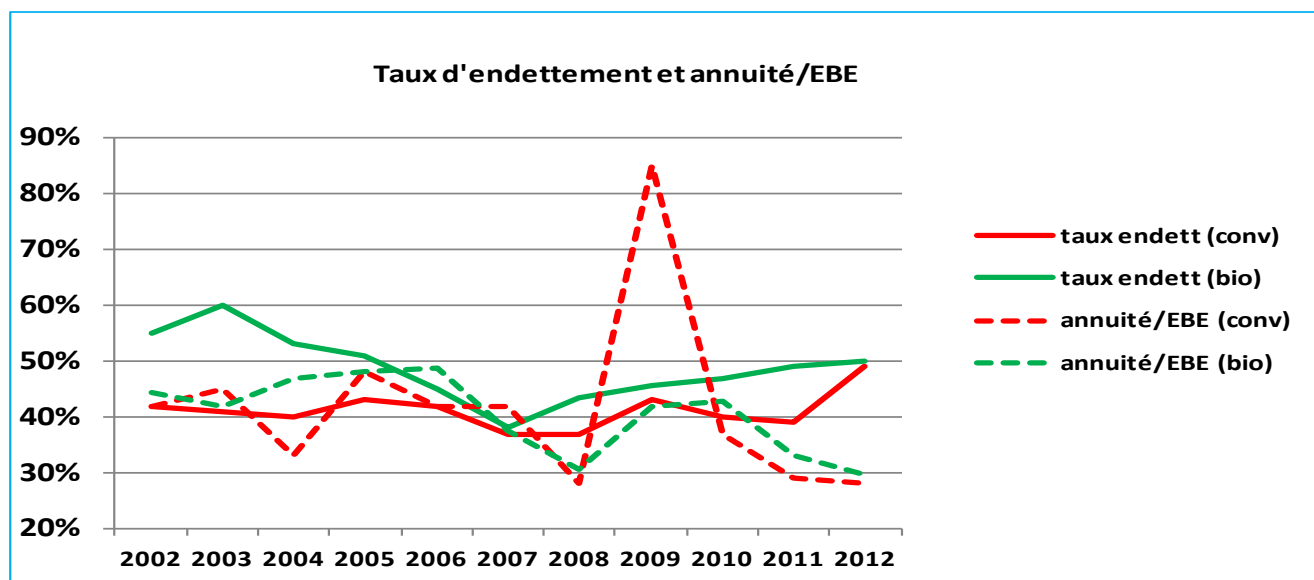
Pour les deux échantillons, l'annuité augmente au cours de la période, mais de façon plus marquée dans l'échantillon conventionnel.

Les investissements et annuités plus élevés dans les exploitations en agriculture biologique risquent de pénaliser le revenu disponible.



UN TAUX D'ENDETTEMENT RELATIVEMENT STABLE ET UN RATIO ANNUITÉ/EBE EN BAISSÉ

Sur les onze années étudiées, malgré une forte hausse des capitaux engagés et des investissements importants, le taux d'endettement reste relativement stable. Ce taux d'endettement apparaît plus élevé dans les exploitations en agriculture biologique que dans les exploitations conventionnelles, mais là aussi, l'écart tend à se réduire.



Surtout, le ratio annuité sur EBE, mesurant la part de l'excédent brut d'exploitation affectée au remboursement des emprunts, a tendance à diminuer, et cela, pour les deux groupes.

Il faut y voir le signe que les résultats obtenus, et les politiques d'investissements conduites dans les entreprises, ont permis d'entretenir le capital d'exploitation (les moyens de production), voire de le développer, sans pénaliser la possibilité de dégager un revenu pour la famille.



REFORME DE LA PAC ET AIDES À DESTINATION DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Le ministère a lancé en mai 2013 le « PROGRAMME AMBITION BIO 2017 » qui consiste :

Axe 1 : Développer la Production (doublement des surfaces bio à horizon 2017)

Axe 2 : Structurer les filières (accompagner les filières pour un développement équilibré de la Bio)

Axe 3 : Développer la consommation et conquérir des marchés

Axe 4 : Renforcer la recherche, son pilotage et la diffusion des résultats

Axe 5 : Former les acteurs agricoles et agroalimentaires

Axe 6 : Adapter la réglementation

A compter de 2015 les aides à destination de l'agriculture biologique sont transférées dans le second pilier de la PAC dont la gestion est désormais assurée par les régions.

TROIS TYPES D'AIDES PRÉ EXISTAIENT DANS LE BUDGET DE LA RÉGION CHAMPAGNE-ARDENNE :

- Aide à la certification à l'agriculture biologique : deux niveaux de soutien : pour les exploitations en phase de conversion (80%) du coût de la certification et après la phase de conversion (50%).
- Aide aux investissements spécifiques à la conduite en agriculture biologique en élevage.
- Aide à l'introduction de produits locaux issus de l'agriculture biologique dans les restaurants scolaires des lycées de Champagne Ardenne.

LES MESURES ACTUELLES D'AIDES A LA CONVERSION ET AU MAINTIEN

Depuis le bilan de santé de la PAC en 2010, les soutiens à la conversion (SAB-C) et au maintien (SAB-M) sont inscrits dans le premier pilier. Il s'agit d'aides annuelles, sans engagement fixe à la parcelle, qui sont demandées chaque année dans le dossier PAC via le formulaire S2 jaune. Comme toutes les aides du premier pilier, la SAB est soumise à modulation. Elle est cumulable avec le crédit d'impôt, sous conditions.

MONTANTS DES AIDES

Cultures déclarées	Soutien à l'AB conversion (SAB-C)	Soutien à l'AB Maintien (SAB-M)
Maraîchage, arboriculture	900 €/ha	590 €/ha
Légumes de plein champ, viticulture	350 €/ha	150 €/ha
Cultures annuelles, prairies temporaires	200 €/ha	100 €/ha
Prairies permanentes et temporaires de plus de 5 ans	100 €/ha	80 €/ha

La SAB-C étant versée pendant 5 ans, l'exploitant est tenu de poursuivre une activité biologique pendant au moins 5 ans (remboursement de la totalité des aides perçues le cas échéant). L'attribution de l'aide pour les prairies permanentes et temporaires de plus de 5 ans est conditionnée par le respect d'un chargement minimum de 0,2 UGB/ha, avec obligation de convertir le troupeau la 3ème année.

CE QUI SE PROFILE POUR 2015

Les aides à la conversion et au maintien devraient s'inscrire dans le second pilier de la PAC, dans le cadre de mesures dédiées à l'agriculture biologique et distinctes des aides agro-environnementales et climatiques (MAEC). Le cumul des aides AB et MAEC serait possible sur une même parcelle, à condition qu'elles ne rémunèrent pas les mêmes pratiques.

Les montants unitaires ne sont pas définis à ce jour.

L'aide à la conversion devrait être accessible à l'ensemble des agriculteurs du territoire national. L'aide au maintien pourrait quant à elle être soumise à des critères de priorisation établis à l'échelon régional : par exemple une aide dégressive dans le temps, ou ciblée sur certaines zones à enjeux, ou encore attribuée en priorité à des agriculteurs engagés dans une dynamique de groupe ou de filière. Ces modalités de mise en œuvre ne sont pas connues à ce jour.

Aujourd'hui les exploitants sont tenus de fournir aux Services de l'État qui instruisent les dossiers PAC le certificat de conformité délivré par l'Organisme Certificateur

À SAVOIR :

Le « verdissement » du premier pilier de la PAC figure parmi les grands objectifs de la réforme; le versement d'une « aide verte », représentant 30% des aides directes, serait soumis au respect de plusieurs critères (diversité de l'assolement, maintien des prairies permanentes, présence de surfaces d'intérêt écologique). Les exploitations engagées en agriculture biologique devraient être considérées « vertes en soi ».

Le Conseil Régional de Champagne Ardenne table ainsi sur la poursuite du rythme des conversions et prévoit 2000 ha en conversion/an (base de conversion des dernières années [depuis 2010]. Mais si on remonte un peu plus loin, sur fin des années 2000, on était plutôt à 1000 ha/an).

L'accompagnement financier des agriculteurs convertis, en cours de conversion, ou qui souhaiteraient se convertir, semble assuré.

Réforme de la PAC :

La réforme de la PAC s'applique aux exploitations biologiques dans les mêmes conditions que l'ensemble des exploitations à propos de la convergence de la valeur de DPU vers les DPB.

LA MIXITÉ BIO/CONVENTIONNEL EN FRANCE :

Qu'est-ce que la mixité ? Ce sont les exploitations qui ne sont pas converties à l'agriculture bio pour l'ensemble de leurs activités. Une partie des productions est conduite en mode conventionnel.

À titre dérogatoire les exploitations mixtes pouvaient jusqu'à la récolte 2013 compter dans leur assolement une même culture conduite en mode bio et en mode conventionnel. Cette dérogation n'a pas été reconduite pour les récoltes suivantes. Une culture de blé conduite en mode conventionnel ne peut pas être produite en bio au titre de la même récolte. Il sera donc nécessaire d'implanter une autre céréale.

Plusieurs alternatives peuvent être envisagées selon les enjeux et les motivations de l'exploitant :

- gérer deux assolements avec des espèces différentes (la Commission européenne ne souhaite pas maintenir cette possibilité de pratiquer la mixité, cette orientation doit cependant être approuvée par les états membres et le Parlement européen).
- scinder l'exploitation en deux structures juridiques distinctes (un bio, l'autre conventionnelle).
- convertir l'ensemble de l'exploitation à la production bio.
- cesser la production bio sur l'exploitation.

Selon l'activité principale de l'exploitation, la mixité est plus ou moins importante : plus de 90% des élevages de bovins lait bio sont totalement conduits en bio alors que près de la moitié des exploitations avec une activité dominante de productions fruitières étaient mixtes en 2012. En Champagne Ardenne et en Picardie, la place de la mixité est nettement supérieure à la moyenne nationale.

LES ORIENTATIONS QUE LA COMMISSION EUROPEENNE SOUHAITE METTRE EN PLACE POUR LUTTER CONTRE LES VRAI-FAUX BIO :

Dans un communiqué de mars 2014, la Commission Européenne propose de durcir le régime de certification de l'agriculture biologique pour mieux lutter contre le vrai-faux bio qui se développe face à la hausse de la demande.

L'Union Européenne est la première consommatrice de produits bio. Durant la décennie 2002-2012, la demande a été multipliée par quatre alors que la superficie dédiée à cette agriculture n'a que doublé. L'UE consacre 5.4% de sa superficie, dont plus de la moitié dans cinq pays, Espagne, Italie, Allemagne, France et Royaume-Uni.

OBJECTIFS AFFICHÉS :

Arriver à du 100% bio pour les exploitations mixtes combinant production bio et conventionnelle.

Pour être étiquetée Bio, la viande devrait aussi provenir d'animaux nourris à 100% de fourrages bio (seuil actuel : 95%).

La certification Bio pourrait être délivrée à des groupements de petits producteurs, actuellement écartés par des procédures individuelles d'homologation.

L'Union Européenne entend renforcer les demandes d'exigences vis-à-vis des pays tiers jugés parfois comme concurrence déloyale en leur demandant d'adopter les critères européens de certification. Les critères actuels d'importations sont fondés sur une « équivalence » de normes.

Il s'agit à ce jour d'une orientation que la commission Européenne souhaite prendre, ce projet doit être soumis aux Etats membres et au Parlement européen.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

Abréviations	Désignation
DPU	Droit à Paiement Unique
EBE	Excédent brut d'exploitation
FNAB	Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique
GMQ	Gain Moyen Quotidien
GMS	Grandes et Moyennes Surfaces
Ha	Hectare
ICHN	Indemnités Compensatoires de Handicaps Naturels
MAEC	Mesures Agro-environnementales et Climatiques
MAET	Mesures Agro-environnementales Territorialisées
PAC	Politique Agricole Commune
PHAE	Prime Herbagère Agroenvironnementale
PMTVA	Prime au Maintien du troupeau de vaches allaitantes
PPAM	Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales
SAB-C	Soutien à l'Agriculture Biologique Conversion
SAB-M	Soutien à l'Agriculture Biologique Maintien
SAU	Surface agricole utile
SEDARB	Service d'Eco-Développement Agrobiologique et Rural de Bourgogne
SF	Surface fourragère
SFP	Surface fourragère principale
STH	Surface toujours en herbe
UGB	Unité Gros Bétail
TL	Terres labourables
UTAF	Unité de travail agricole familiale
UTH	Unité de travail humain
VL	Vache laitière

Imprimé en avril 2014